



Le magazine de l'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES DU CAMEROUN

# Assurances & Sécurité

HS N°01 Février 2019

**IIA**

**Mme Aminata SAMAKE SIDIBÉ,  
marraine de la 23<sup>ème</sup> promotion  
DESS-A et 13<sup>ème</sup> promotion MST-A**



## GRANDE INTERVIEW

**Théophile Gérard MOULONG  
Président de l'ASAC :**

**" ... au-delà de la recevoir, nous avons aussi sur  
notre marché décidé de présenter une  
candidature pour la présidence de la FANAF "**

# Activa



*ça se fête avec vous.*



**Siège Social:** Immeuble ACTIVA, Rue Prince de Galles BP: 12970 Douala - Cameroun  
Tél: (+237) 233.50.13.00 / 233.43.45.03 / Fax: 233 43 45 72  
Email: [activa.assur@group-activa.com](mailto:activa.assur@group-activa.com)  
**Site-web :** [www.activa-cameroun.com](http://www.activa-cameroun.com)





## EDITORIAL

04 Journées de l'assurance 2019

## ACTUALITE

06 Compagnies d'assurance en zone CIMA

### L'inquiétant compte à rebours

Programme de la 43<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FANAF

### NSIA et la Banque digitale

Zenithe Insurance : une force émergente

Côte d'Ivoire : Célébration des 20 ans du Groupe SUNU

## GRANDE INTERVIEW

10 Théophile Gérard MOULONG Président de l'ASAC :  
" ... au-delà de la recevoir, nous avons aussi sur notre marché décidé de présenter une candidature pour la présidence de la FANAF "

## EVENEMENT

35 Institut International des Assurances  
**Cérémonie de remise de diplômes aux lauréats des cycles DESS-A et MST-A**  
Présentation DE Madame SAMAKE Aminata SIDIBE  
**La marraine de la 23<sup>ème</sup> promotion du cycle dessa et 13<sup>ème</sup> du cycle MST-A**  
La Mutuelle des Assureurs fête ses 10 ans  
**Mot du Président**

## VIE DE L'ASAC

41 Convention IDA  
**C'est effectif**  
Centralisation des attestations  
**d'assurances automobile : Traçabilité et plus de sécurité**  
NECROLOGIE  
**Hommage à madame CASALEGNO née CHANAS**  
Jacqueline



BP. 1136 Douala, Cameroun  
Tél./Fax : 233 42 06 68  
E-mail : asac\_douala@yahoo.fr  
Site web : www.asac-cameroon.org

**Directeur de Publication**  
Théophile Gérard MOULONG

**Coordination**  
Ferdinand MENG

**Administration**  
Georges MANDENG LIKENG

**Comité éditorial**  
Commission communication de l'ASAC

**Rédacteur en Chef**  
Valère Francis BALIABA

### Ont collaboré à ce Numéro

- Georges MANDENG L.
- Valère Francis BALIABA
- Aaron LEMB
- Henri BAYOUAK
- Daniel YOMBO
- Joseph NDI LOTIN
- Francis ZAMBO
- Anna NKODIA KAMAJOU
- Me Didier BETIND
- Victor NDANDO

### Réalisation



**IMPACT MEDIA & PRINTING SERVICES**

Tél. : 699 98 43 03 / 675 23 74 37



**Théophile Gérard MOULONG**

## Journées de l'assurance 2019

La quête de visibilité du secteur d'activités de l'assurance a conduit l'Association à retenir comme événement phare de communication en 2019, la deuxième édition des Journées de l'Assurance (JDA) qui se tiendra du 08 au 11 mai prochain à Douala. Neuf ans après la première du genre. L'option privilégiée est la recherche d'une plus grande proximité avec le grand public. Ce qui justifie le choix du site de Camtel Bépanda.

En effet, Plusieurs modules sont au menu : notamment, une série de conférences, une grande foire-exposition, des espaces d'entretien-métiers, des jeux éducatifs, ainsi que l'ordonnement autour des journées thématiques. Entre autres, la branche automobile, l'univers du numérique, les assurances obligatoires, ainsi que les branches vie et la fiscalité des assurances. Des éléments qui vont permettre aux assureurs de vivre des moments intenses de vulgarisation, de sensibilisation et d'information ; tous relayés par des médias de la presse audiovisuelle, écrite, digitale et des réseaux sociaux pour favoriser l'échange avec les décideurs en entreprise, les divers corps de métiers...

Les descentes dans les lycées, collèges et quelques grandes écoles ainsi que d'autres activités ludiques sont prévues.

Cette communication intensive avec les divers partenaires vise la croissance de l'industrie d'assurance. Nous sortirons certainement enrichis dans le même objectif, par les réflexions qui seront menées lors des travaux de la 43ème Assemblée Générale de la FANAF qui se tiennent du 17 au 21 février 2019 à Tunis, sur le thème « **Quelle structure de marché pour promouvoir le développement de l'assurance africaine ?** »

Nul doute que l'accueil de la FANAF en 2020, si elle nous était acquise, contribuerait à donner un caractère institutionnel, voire pérenne aux Journées de l'Assurance.

Je ne saurais terminer ces quelques lignes sans évoquer la mémoire d'un dignitaire de grande notoriété dans le paysage assurantiel camerounais durant les six dernières décennies et qui s'en est allé au soir du 22 janvier 2019. Madame Jacqueline CASALEGNO, ancienne PDG de Chanas Assurances fût un soutien franc et fidèle de notre magazine. La rédaction de « Assurances & Sécurité » lui rend hommage et lui souhaite de reposer en paix à Entrechaux dans sa France natale.

# CHEZ NOUS, ON VA AU-DELÀ DE NOS ENGAGEMENTS



le gage de votre sécurité



# ACTUALITE

## COMPAGNIES D'ASSURANCE EN ZONE CIMA

# L'inquiétant compte à rebours

**Les compagnies d'assurance de la zone de la Conférence interafricaine des marchés de l'assurance (CIMA\*) sont loin d'être prêtes pour les augmentations du capital préconisées par le régulateur. La mesure prise en avril 2016 par le conseil des ministres des Finances de la zone, qui vise à faire passer le capital minimum de 1 à 3 milliards de Franc CFA dès le 31 mai 2019 puis à 5 milliards de Franc CFA en 2021, est d'autant plus contraignante qu'elle stipule que l'augmentation devrait se faire par apport numéraire.**

### DES VEROUS CONTRAIGNANTS

En effet, l'augmentation de capital par incorporation de réserves ou de créances n'est acceptée que si la société dispose d'une couverture suffisante des engagements réglementés; d'une marge de solvabilité et d'une situation de trésorerie conformes à la réglementation. De plus, seules les réserves antérieures au bilan consolidé des entreprises au 31 décembre 2015 sont prises en compte. Autre verrou introduit par le régulateur, celui concernant les fonds propres, lesquels ne doivent pas être inférieurs à 80% du capital minimum. Ce dispositif exclut le recours à l'endettement via certaines obligations (Obligations remboursables en actions, ORA), assimilées souvent à des quasi-fonds propres.

En plus de cet encadrement strict de l'augmentation de capital, le régulateur introduit un reporting trimestriel entré en vigueur depuis le 31 juillet dernier. A cette date, les compagnies doivent transmettre tous les trois mois un rapport adressé au ministère d'Etat en charge du secteur et au secrétariat général de la CIMA. Ce rapport doit entre autres, décrire les moyens mis en oeuvre par la compagnie pour se conformer à la nouvelle réglementation, ainsi que le niveau de fonds propres, les franchissements éventuels de seuils, les difficultés rencontrées etc.

### DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

Au 31 juillet dernier, seules 87 compagnies sur un total de 180 entités assujetties ont transmis leurs rapports aux autorités, soit un taux de 48% d'après le rapport dont Financial Afrik a une copie. Sur les 87 sociétés qui ont transmis leurs rapports, seules 20 dont 4 compagnies d'assurance-vie ont le capital minimum de 3 milliards de Franc CFA exigé par la nouvelle régle-

mentation. Le nombre tombe à 14 compagnies si l'on tient en compte le dispositif relatif aux fonds propres lesquels ne doivent pas être inférieurs à 80% du capital minimum. En clair, 73 des 87 compagnies d'assurances qui ont transmis leurs rapports doivent être recapitalisées. Que dire de celles qui n'ont pas envoyé de rapport, soit 52% des 180 sociétés enregistrées dans la zone CIMA?

A noter que les augmentations de capital réalisées depuis avril 2016 se chiffrent à 38 milliards de Franc CFA pour 29 entreprises. Seules 16 d'entre elles disposent à la date du 31 juillet 2018 d'un capital minimum social conforme à la première phase de mise en oeuvre de la réglementation. Les opérations d'augmentation de capital réalisées par certaines entités sont insuffisantes. En se rapportant aux bilans annuels au 31 décembre 2017, le rapport de la CIMA fait état de l'ampleur du déficit en fonds propres de la part des compagnies d'assurance. Seules 42 sociétés sur les 172 soit 24% disposent d'un capital social égal ou au-delà des 3 milliards de Franc CFA. Cependant, seules 33 d'entre elles respectent le ratio des fonds propres, soit 2,4 milliards de Franc CFA.

La forte augmentation des fonds propres ainsi suggérée n'est pas sans risques pour les compagnies. Au-delà de la rentabilité des fonds propres, il y a le risque de désengagement de certains grands acteurs. D'un autre côté, il est clair qu'avec 187 entités et un faible taux de paiement de sinistre, le marché a plus que besoin d'une consolidation pour permettre à l'assurance de retrouver ce pour quoi elle a été créée, à savoir permettre aux souscripteurs de faire face aux risques.

En attendant, la décision de la CIMA, motivée par une volonté évidente de protéger les assurés, doit encore être

validée par le marché. L'on note pour le moment peu d'engouement de la part des banques, des institutionnels, des fonds d'investissements et des personnes physiques pour un investissement dans les compagnies d'assurance. A la faible attractivité d'un secteur hyper-réglementé et réputé dégager peu de bénéfices, s'ajoute les barrières nationalistes en Guinée Equatoriale et au Mali où des parts sont obligatoirement réservées aux nationaux dans les augmentations de capital.

### LA TENTATION DE LA FORCE

Face à la situation, le régulateur reculera-t-il à la manière de son homologue nigérian qui a annulé sa décision de relèvement du capital minimum sous l'effet d'une action en justice? A moins que la tentation de la force ne l'emporte sur la logique du marché accrochée, elle, à la rentabilité des fonds propres. Lors de sa réunion d'octobre dernier, le conseil des ministres a instruit à la CIMA d'envoyer des lettres individuelles à toutes les compagnies, notamment à celles qui n'avaient pas transmis leurs rapports trimestriels au 31 juillet 2018.

La CIMA pourrait proposer la mise sous administration provisoire de toutes les sociétés d'assurance n'ayant pas respecté la réglementation à l'échéance indiquée en vue, déclare-t-elle, d'un transfert d'office à des sociétés agréées et d'une liquidation pour les autres. Pour l'heure, les compagnies d'assurance se gardent de tout commentaire sur ce rapport daté du 8 novembre, occupées sans doute à démarcher des investisseurs réticents. Les prochains mois seront décisifs.

La zone CIMA regroupe les 14 pays suivants; Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.



**Ensemble, concevons votre Assurance.**

Siège social - Bonanjo ancien immeuble SAGA  
B.P. 2933 Douala - Tél. : (237) 243 89 88 54  
[contact@atlantiqueassurances.cm](mailto:contact@atlantiqueassurances.cm)  
[www.atlantiqueassurances.cm](http://www.atlantiqueassurances.cm)



# 43<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FANAF



**Du 17 au 21 Février 2019 à TUNIS**

## PROGRAMME

### Dimanche 17 février 2019

Matin au soir	Arrivée et accueil des délégués
08:00 > 10:30	Marche de santé
09:00 > 17:30	Inscription des Délégués.
19:00	Cocktail de bienvenue offert par Tunis Re

### Lundi 18 février 2019

08:00 > 09:00	Accueil et mise en place
09:00 > 10:15	Cérémonie d'ouverture
10:15 > 10:30	Pause-café
10:30 > 11:45	Conférence Inaugurale
12:00 > 13:00	Assemblée Générale Annuelle
13:15 > 14:45	Déjeuner
15:00 > 16:30	Table Ronde CIMA/FANAF
19:00	Diner

### Mardi 19 février 2019

09:00 > 13:00	Panels + Pause-café
13:00 > 14:45	Déjeuner
14:45 > 18:30	Table ronde : FANAF - FIAC
19:00	Diner

### Mercredi 20 février 2019

09:00 > 13:00	Panels + Pause-café
13:00 > 14:45	Déjeuner
15:00 > 18:00	Rencontre B to B
19:00	Diner libre

### Jeudi 21 février 2019

09:00 > 10:45	Travaux en ateliers
11:15 > 11:30	Pause-café
11:30 > 13:00	Suite de l'Assemblée Générale - Adoption des résolutions
13:00 > 13:30	Clôture des travaux
20:00	Diner de gala offert par la Ftusa

### Vendredi 22 février 2019

09:00	Excursions
-------	------------

## NSIA et la Banque digitale

*Les groupes NSIA et Orange s'associent dans le cadre d'un projet de création d'une banque digitale. L'information qui courait depuis quelques mois a été confirmée par Jean Kacou Diagou, le président du groupe ivoirien, dans une interview publiée ce 5 novembre.*

« Nous venons de conclure un accord stratégique avec le groupe Orange pour la création d'une banque digitale. Il s'agit d'une nouvelle aventure aux côtés d'un acteur majeur, leader dans son secteur d'activité, qui permettra d'accélérer la bancarisation dans nos pays », a-t-il indiqué.

Selon certaines indiscrétions, le partenariat devrait s'appuyer sur le réseau Diamond Bank acquis par le groupe NSIA en fin d'année dernière pour la mise en route du projet, notamment en Côte d'Ivoire. Un deal qui pourrait s'inspirer du modèle adopté par Orange Bank. Rappelons en effet que le groupe Orange a lancé depuis fin 2017, en Europe, Orange Bank, une banque 100% numérique. Le groupe de télécommunication avait alors pris le contrôle du capital de Groupama Banque qui a, par la suite, adopté la dénomination Orange Bank.

Orange qui surfe sur le boom du mobile money va donc faire un pas supplémentaire dans le secteur financier africain. En Côte d'Ivoire où il domine le secteur de la téléphonie mobile, l'opérateur compte 14,6 millions de clients (43% du marché) et 6,2 millions d'abonnés au mobile money (selon les données du régulateur ARTCI à fin juin 2018).

Les deux entités ont entamé leurs opérations bancaires en Afrique de l'Ouest afin d'élargir leurs offres dans les services financiers. Cette coentreprise détenue à hauteur de 75% par l'opérateur télécom, et à 25% par la banque NSIA viendra impacter systématiquement le taux de bancarisation de la Côte d'Ivoire qui est actuellement de 19,7%.

C'est une opération qui se veut 100% numérique et pour son exécution, prendra appui sur la solution orange money et le réseau DIAMOND BANK. Les dirigeants confiant du succès de ce projet, projettent déjà les prochaines conquêtes qui seront le Mali et le Sénégal

## ZENITHE INSURANCE

# Une force émergente

*Maxwell Ndecham, l'administrateur directeur général de la compagnie d'assurance Zenithe Insurance, est formel : le lancement, en mai dernier, de la plateforme digitale de cette compagnie camerounaise, qui permet désormais de demander et de recevoir des cotations, de souscrire et de payer sa police d'assurance directement en ligne, est une révolution dans le secteur des assurances en Afrique francophone.*



«**Nous sommes les premiers dans l'espace CIMA (organisme communautaire de régulation, Ndlr), qui compte 15 pays en Afrique centrale et de l'Ouest. Je ne sais pas ce qu'il en est des pays de l'Afrique anglophone** », a-t-il soutenu le 15 juin dernier, à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Ce jour-là, le top management de Zenithe Insurance est venu à la rencontre des opérateurs économiques du secteur du BTP, pour présenter une offre leur permettant de solliciter, d'obtenir et de payer (Mastercard, Visa et Orange Money), directement via la plateforme de la compagnie, les différentes cautions exigibles pour la réalisation des contrats de prestation de services avec l'Etat camerounais.

Ces cautions, dont l'obtention prend souvent plusieurs semaines, soutiennent les responsables de Zenithe Insurance, pourront désormais être délivrées en une heure, et

à des coûts réduits, à la faveur du lancement de la plateforme digitale de cette compagnie d'assurance.

Mieux, confie Maxwell Ndecham, cette compagnie d'assurance, créée par des opérateurs du secteur du BTP, vient de mettre en place le « Zenithe Executive Club », dont les membres qui devront préalablement s'acquitter de certaines obligations à l'inscription, obtiendront gratuitement toutes les cautions pour la réalisation des contrats avec leurs partenaires.

A en croire les responsables de Zenithe Insurance, la toute nouvelle plateforme digitale de la compagnie, également accessible sur smartphones et autres tablettes, a été inspirée par le projet gouvernemental baptisé e-procurement, financé par la coopération japonaise, et qui vise à dématérialiser les procédures de passation des marchés publics au Cameroun.

De ce fait, en plus de permettre aux opérateurs économiques de gagner en célérité dans l'obtention de leurs

cautions, mais également en matière de coût, de permanence du service (disponible 24h/24) et de sécurité, apprend-on, les cautions délivrées par Zenithe Insurance pourront être directement authentifiées, via la plateforme, par le ministère des Marchés publics, dès le lancement du service e-procurement.

Grâce à la digitalisation de la souscription à ses différentes offres d'assurance, ainsi que la délivrance en ligne des cautions aux entreprises, Zenithe Insurance, selon Mirabelle Dassé, directrice du développement au sein de cette compagnie d'assurance, ambitionne de contribuer à l'amélioration du taux de pénétration de l'assurance au Cameroun (2% officielle-ment), et surtout de tripler le chiffre d'affaires de Zenithe sur une période de 5 ans. Officiellement, ce chiffre d'affaires a pratiquement doublé sur la période 2014-2016, passant de 4 milliards à 7,9 milliards de FCfa.



Entreprise agréée par le Comité des Assurances.

**On avance tellement  
plus confiant quand  
on est protégé par  
AXA, N°1 de l'Assurance  
Non-Vie au Cameroun.**

**Auto | Responsabilité Civile | Santé et Assistance | Transport | Voyage | Dommages | Crédit | Risques Techniques**

**[www.axa.cm](http://www.axa.cm)**

**Siège à Douala : (237) 2 33 42 31 71**

**Succursale à Yaoundé : (237) 2 22 22 45 33**

**réinventons / notre métier**



# Célébration des 20 ans du Groupe SUNU

Dans la soirée du vendredi 16 novembre 2018, les sociétés SUNU Assurances de Côte d'Ivoire ont célébré les 20 ans du Groupe SUNU à l'Espace Latrille Event d'Abidjan. L'évènement s'est déroulé en présence de M. Pathé DIONE (PDG du Groupe SUNU) et des différents DG et DGA des sociétés SUNU Assurances et autres entités. Après l'allocution de M. Saliou BAKAYOKO (DG de SUNU Assurances Vie CI), les récipiendaires ont reçu des médailles du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale en guise de reconnaissance pour le dévouement dans l'exercice de leur fonction. La soirée a été égayée par des artistes de 2 générations (nouvelle génération et ancienne génération) qui ont permis aux participants de se défouler sur la piste de danse. La coupure du gâteau des 20 ans s'est faite autour d'un cocktail avant de laisser place au bal poussière au cours duquel plusieurs talents ont été découverts





## L'INVITE

**THÉOPHILE GÉRARD MOULONG (PRÉSIDENT DE L'ASAC) :**

**" ... au-delà de la recevoir, nous avons aussi sur notre marché décidé de présenter une candidature pour la présidence de la FANAF "**

*Au lendemain de son élection à la tête de l'Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC), Théophile Gérard MOULONG a engagé plusieurs réformes. Entre autres centre d'intérêts de l'entretien accordé à la Rédaction de «Assurances et Sécurité», l'assainissement de la branche automobile, la restructuration du Secrétariat Général de l'association. Le Président de l'ASAC ouvre une brèche sur l'intérêt du marché camerounais pour la FANAF.*



### **1- Centralisation de la commande des attestations d'assurances**

La Centralisation de la commande des attestations d'assurances est un des moyens pour aboutir à l'assainissement de notre marché, particulièrement pour essayer de réduire la non assurance et la fraude en assurance, la non assurance se nourrissant t quand même de la fraude. Les deux sont intimement liés. En ce qui concerne la non assurance, ce n'est pas dû au fait que les usagers ne savent pas qu'ils doivent s'assurer. Plusieurs campagnes de communication ont été menées à la suite d'une loi qui existe depuis 1965 en matiè-

re d'obligation d'assurance automobile, mais les camerounais s'entêtent à ne pas s'assurer. Le taux de non assurance s'élève à 30% dans les villes et 40% hors des villes. Mais la non assurance n'est pas continuelle, du fait qu'il est souvent possible d'avoir une attestation d'assurance automobile sans être effectivement assuré. Cela a développé et amplifié aussi la non assurance. D'où la nécessité d'avoir des attestations d'assurance qui ne puissent pas être contrefaites. D'où la décision de centraliser leur commande afin d'en augmenter et améliorer la traçabilité et la sécurité et d'en réduire les coûts en



jouant sur les volumes.

La centralisation s'est davantage avérée nécessaire depuis le transfert de la collecte du Droit de Timbre Automobile aux assureurs, et sachant que l'attestation valait vignette et que les assureurs sont des redevables légaux du Droit de Timbre, ils répondraient de la non collecte quand bien même ils n'en seront pas responsables, il fallait bien que nous passions à la centralisation. Dans cette démarche, nous avons eu le soutien et l'assentiment de la Direction Générale des Impôts, puisque c'est dans son intérêt que la centralisation lui permettrait de suivre les attestations d'assurance et partant le Droit de Timbre automobiles.

Nous avons aussi eu l'assentiment et le soutien de la Direction des Assurances du Ministère des Finances qui y voit un moyen d'assainissement de notre marché, de contrôler de l'application du tarif automobile qui est un tarif minimum que les assureurs devraient appliquer sans autre remise que celles qui sont autorisées.

Enfin, la centralisation, pour être totale, doit aboutir à la digitalisation, à la dématérialisation de la souscription automobile.

Nous l'avons envisagée, en relation avec le ministère des finances, la Direction Générale des Impôts, avec l'aide du Guichet Unique qui a déjà fait la même chose en ce qui concerne l'assurance des facultés à l'importation. Un devis a

été établi, et la DGI s'était engagée à financer la plateforme conçue pour permettre directement la souscription par l'ensemble des acteurs de l'assurance automobile. Ce qui devrait permettre d'éviter la concurrence sur le tarif et puis de s'assurer que l'ensemble des véhicules roulant sur le territoire camerounais pourrait être identifié comme non assuré si on ne le retrouvait pas sur cette plateforme. Pour moi, c'est un chantier majeur parce que les résultats devraient pro-

auprès du grand public, parce que l'assurance automobile, porte d'entrée du grand public dans l'assurance, est une assurance de responsabilité civile. Votre assureur promet de se substituer à vous pour réparer le tort que vous aurez causé à autrui. Malheureusement, la réparation du préjudice du tiers n'est pas perçue par les assurés comme une intervention de leurs assureurs. Parfois ils ne sont même pas informés de ce que tel sinistre causé par eux de plusieurs millions, voire

**« En centralisant la commande des attestations d'assurance pour l'ensemble du marché, on en augmenterait la traçabilité et la sécurité, car on devrait également réduire les coûts en jouant sur les volumes »**

fitier à tout le monde, à commencer par les victimes d'accidents de circulation qui n'ont pas toujours un assureur en face, car lorsqu'on a 40% de non assurance 40% de victimes peuvent ne pas être pris en charge. L'assainissement de la branche automobile participe au financement de l'économie, parce que c'est l'une des seules branches avec les transports et l'assurance maladie, dont les primes sont intégralement gardées sur nos marchés.

### **Le Système d'Indemnisation Directe des Assurés**

IDA pour nous est une tentative de réponse à la perception négative que les assureurs ont

de dizaines de millions, a été réparé par leur assureur. Ce qui leur a évité de devoir vendre leurs biens ou de réduire le patrimoine pour payer. L'indemnisation directe des assurés (IDA) vise à permettre à chaque assureur de réparer directement le préjudice subi par son assuré, s'il n'est pas responsable de l'accident bien sûr, avant de se retourner vers l'assureur du tiers responsable. Ceci dans le but permettre à chaque assuré de se sentir effectivement couvert. Mais il faudrait à notre avis aller au-delà. C'est-à-dire que les assureurs devraient communiquer un peu plus à l'endroit de leurs assurés chaque fois qu'ils sont appelés à payer pour leur



A partir de  
**98 500 FCfa TTC**  
par an

# NSIA EASYCARE

mon assurance Santé ! - my Health insurance

**DOUALA** : GRASSFIELD Building - Plateau Joss Bonanjo

**YAOUNDÉ** : Immeuble Soluxe Montée Ane Rouge

 (237) 233 43 31 13 / 233 50 27 00 / 242 07 23 71

[www.groupensia.com](http://www.groupensia.com) - [nsiacameroun@groupensia.com](mailto:nsiacameroun@groupensia.com)

Suivez-nous également sur / Follow us on 





compte un sinistre, même à un tiers, qu'ils soient informés, parce que cela leur permettrait de réaliser que leur assurance n'est pas seulement pour la police ou la gendarmerie comme ils ont coutume de dire.

IDA se pratique dans plusieurs pays. Nous l'avons même connu dans notre marché il y'a longtemps. Au tout début de ma carrière, il y'a plus de trente ans, parce que le principe même de l'IDA

n'est possible que si le constat amiable se développe et qu'à l'occasion d'un accident avec dommages matériels uniquement ne dépassant pas F CFA 500.000 (cinq cent mille), les protagonistes aient le réflexe de remplir en toute sérénité et courtoisie le constat amiable sans avoir à attendre impérativement que la police ou la gendarmerie intervienne. Bien sûr, il faut être capable de relater ce qui s'est vraiment passé sans verser dans l'invective. Je rappelle que le constat de gendarmerie ou de police n'est requis qu'en cas d'atteinte corporelle. C'est faute de la pratique de constat amiable par les camerounais que les forces de maintien de l'ordre ont été obligées de se substituer aux protagonistes pour effectuer un constat d'accident. Mais elles n'ont pas obligation de le faire en cas d'accident matériel. Eventuellement, pour notre marché, nous pouvons

voir avec l'aide des experts techniques comment mettre en place un moyen d'intervention pour aider les protagonistes à dresser des constats, je dirai privés.

### Qu'en est-il de la convention avec les experts techniques et les garages ?

S'agissant de IDA, chaque

## « La centralisation pour être totale doit aboutir à la digitalisation, à la dématérialisation de la souscription automobile. »

compagnie a des conventions avec des garages agréés, généralement sur la base d'un code éthique, car qui dit garage agréé, dit garage qui reçoit des véhicules que la compagnie lui adresse et les répare dans les règles de l'art selon des barèmes en vigueur. Généralement, le garage agréé va avec des tarifs convenus, homologués et surtout des délais d'intervention plus courts, avec nécessité d'avoir des pièces de rechange, surtout pour des réparations courantes. Vis-à-vis des experts, le marché a une convention avec la Chambre Professionnelle des Experts Techniques, qui fixent les conditions de leur intervention, et à chaque compagnie de convenir avec ceux des experts avec lesquels elle entend travailler.

Il faut rappeler que IDA c'est 90% de réparation matérielle, et il reste quand même 10% qui retombent dans la gestion

commune. Lesquels 10% dont la gestion pourrait être facilitée systématiquement par l'intervention des experts techniques. C'est ce qui se passe au Sénégal et que nous pouvons mettre en place chez nous pour accélérer le règlement des sinistres.

### La révision des statuts

La révision des statuts de l'ASAC n'est qu'une conséquence d'un chantier, qui est le renforcement

des capacités du secrétariat général de l'ASAC, la structure non seulement d'animation, mais également de gestion de notre association. Nous souhaitons que le bureau de l'ASAC travaille comme un conseil d'administration et ne soit plus dans la gestion quotidienne, le permanent de l'association étant le Secrétariat Général. Il a donc été décidé deux choses : la première c'est que le Secrétaire général sera désormais un secrétaire exécutif assisté d'un secrétaire exécutif adjoint, avec une équipe renforcée. Le secrétaire exécutif aura un mandat de 5 ans renouvelable une fois, pour lui permettre d'apporter du sang neuf et de travailler sur la base d'objectifs précis sur lesquels il sera évalué et jugé.

La deuxième chose par rapport au secrétariat exécutif, est de le doter de tous les départements ou directions qui devraient permettre à l'ASAC d'être véri-



**Assurance Maladie**  
**Assurance Transports**  
**Assurance Automobile**  
**Assurance Contre les Accidents**  
**Assurance Voyage / Assistance**  
**Assurance Multirisques (Habitation-PME/PMI)**  
**Assurance Tous Risques (Informatique-Chantier/Montage)**

**Assurance Retraite**  
**Assurance Épargne**  
**Assurance Éducation**  
**Assurance Protect Décès**  
**Assurance Groupe Décès**  
**Assurance Indemnité de Fin de Carrière**  
**Assurance Crédit Bancaire et Couverture du Compte**



**DIRECTION GÉNÉRALE : Douala - Akwa**

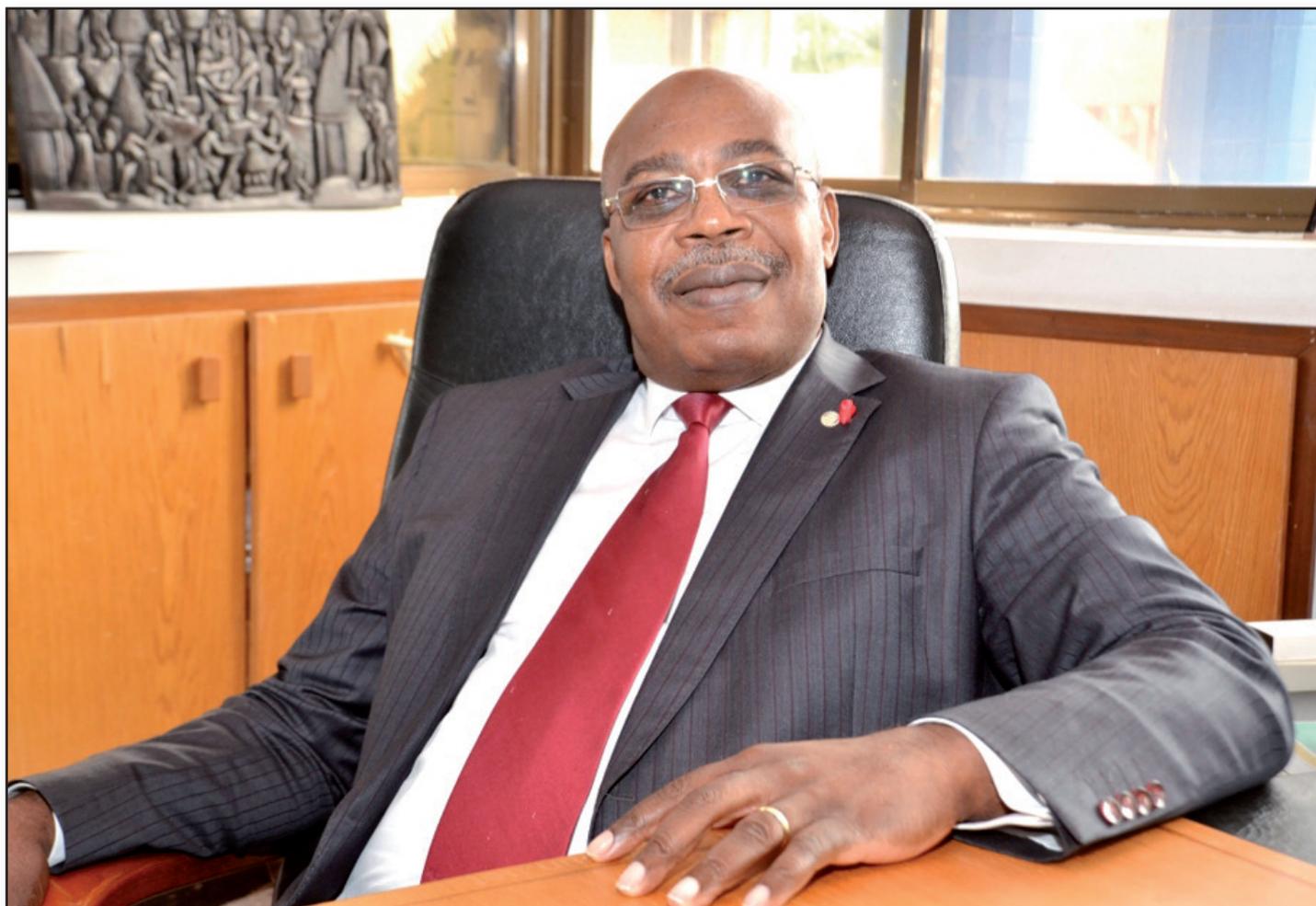
Immeuble Kassap Boulevard de la Liberté 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étages B.P.: 5963 Douala - Cameroun • Tél.: (237) 233 43 70 05 / Fax.: (237) 233 43 76 35

E-mail.: proassurvie@proassurgroup.com / proassur@proassurgroup.com / www.proassurgroup.com

**NOS  
BUREAUX  
DIRECTS**

DOUALA/LIBERTE REPUBLIQUE	BONABERI	BONAMOISSADI	CITE DES PALMIERS	YAOUNDE/NLONGKAK	BIVEM-ASSI	TSINGA	OLEZOR	GAROUA
Direction Générale B.P. 5963 Douala Tél.: +237 233 43 70 05 Fax.: +237 233 43 76 35 GMS.: +237 696 26 71 22	B.P. 5963 Dio-Bonaberi Tél.: +237 233 43 76 35 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 63 12	B.P. 5963 Dio-Bonamoussadi Tél.: +237 233 47 09 40 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 45 22 02	GSM.: +237 690 45 31 52	Tél.: +237 222 21 17 45 Fax.: +237 233 43 76 35 GMS.: +237 696 26 71 15	Tél.: +237 222 13 54 80 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 63 41	Tél.: +237 690 45 18 69	Tél.: +237 677 65 63 36 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 45 30 96	Tél.: +237 222 27 15 41 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 91 50
NGAOUNDERE	KOUSSERI	BAFOUSSAM	BAMENDA	LIMBE	BERTOUR	BANKA-BAFANG	MAROUA	BUER
Tél.: +237 222 13 54 86 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 90 72	Tél.: +237 222 13 54 88 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 699 23 99 96	Tél.: +237 233 44 41 15 Fax.: +237 233 43 76 35 GMS.: +237 696 26 71 14	Tél.: +237 233 36 37 43 Fax.: +237 233 43 76 35 GMS.: +237 696 26 71 18	Tél.: +237 222 13 54 89 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 63 31	Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 44 76 73	Tél.: +237 233 44 41 15 GSM.: +237 690 45 20 18	Tél.: +237 222 13 54 90 Fax.: +237 233 43 76 35 GMS.: +237 696 26 71 20	Tél.: +237 677 84 86 67 Fax.: +237 233 43 76 35 GSM.: +237 690 45 31 87

**NOS AGENTS GÉNÉRAUX** Douala : B.P.: 4755 NATIONAL ASSUR GSM.: +237 699 82 79 05 Yaoundé : B.P.: 4701 SWAFF Tél.: +237 222 23 98 00 Fax.: +237 677 27 05 78



tablement au service du marché, d'être comme ça se fait ailleurs, un laboratoire d'idées, mais également des travaux qui seraient réalisés en faveur de la promotion de notre marché. C'est ainsi qu'il y aura désormais au niveau du secrétariat exécutif entre autres, un département administratif et financier un département technique, bref l'idée est de mettre en place quatre départements importants pour le fonctionnement normal d'une entreprise et de s'assurer que tous les principaux chantiers de l'ASAC sont réalisés. Il reste à ce qu'elle soit validée au cours de la prochaine réunion. Tout ceci vise aussi à améliorer la visibilité de notre secteur d'activités.

Comment est-ce que les assureurs qui sont des investisseurs ne sont pas souvent reconnus dans ce rôle là, sauf bien sûr quand il y'a des appels pour l'emprunt obligataire. En dehors de cela, les assureurs sont souvent ignorés. Je prends juste un exemple : lorsqu'il y'a eu un appel à mobilisation des fonds pour venir en aide aux populations du Nord-ouest et du Sud-ouest, nous n'avons pas été invités, ni comme association, ni comme assureurs ; Or c'est notre métier justement, la solidarité, l'assistance. C'est ce que nous faisons. Nous organisons la mutualité en vue de créer une solidarité entre les populations assurées et des victimes. C'est

le principe même de l'assurance. En ce qui me concerne, c'est le jour même de la collecte que j'ai été au courant. Ce qui veut dire que nous manquons de visibilité. Nous avons commencé une démarche en vue d'initier un immeuble siège qui permettra d'héberger la maison de l'assureur nous permettant d'améliorer notre visibilité. Cette démarche est contrariée parce que nous n'arrivons pas à entrer en jouissance de ce terrain acquis. En attendant, il a été décidé d'installer l'ASAC dans des locaux plus fonctionnels, plus grands et de rassembler l'ensemble des activités de l'ASAC, dont le Pool TPV et tous les autres pools qui pourront être créés à l'avenir en vue



A S S U R A N C E S



Un Réservoir de Sécurité

**NOTRE RESEAU :**

**CAMEROUN - COTE D'IVOIRE - BENIN  
REPUBLIQUE DE GUINEE - GUINEE EQUATORIALE - LIBERIA  
SAO TOME - SENEGAL - TCHAD**

[www.saar-assurances.com](http://www.saar-assurances.com)

World Class African Insurance



d'une meilleure perception de notre secteur. Cela passe par une grande communication, des prises de position sur tout ce qui concerne notre secteur d'activités. Une participation à la formation et à l'information quant à la nécessité de se protéger et de protéger ses biens, parce que ce sont ceux qui n'ont pas assez de ressources qui doivent s'assurer, car lorsqu'on a son unique maison, on ne doit pas courir le risque de la perdre.

Le renforcement des capacités passe donc par plus de communication. Nous allons organiser les journées de l'assurance et nous réfléchissons sur la possibilité de les rendre annuelles, ou en tout cas de permettre à en faire des journées portes ouvertes pour la vulgarisation de l'assurance. Nous avons d'autres préoccupations sur la communication pour autant qu'avec l'aide notre tutelle, il est important que l'information sur l'assurance auprès des assurés passe pour ce qu'elle est et non de la publicité, pour pouvoir l'insérer dans les médias ; car nous avons besoin



de communiquer, mais s'il faut le faire comme de la publicité, nous n'avons pas suffisamment les moyens pour le faire à grande échelle.

Le renforcement des capacités passe également par l'accroissement des effectifs de l'ASAC et tout ceci nécessite des moyens financiers. Il passe aussi par la mise en exploitation d'un certain nombre d'outils qui avaient été décidés à l'instar du fichier

central. Il faut qu'il soit effectif, parce que c'est une aide aux Forces de maintien de l'ordre quand elles récupèrent un véhicule qui a été volé ou abandonné, de savoir si elles peuvent consulter le fichier ASAC, elles sauraient que ce véhicule-là a été volé et qu'on le recherche. Cela permettrait aux victimes de récupérer leurs biens.

En rappel, sur deux marchés comparables, le Cameroun et la Côte

d'Ivoire, deux économies comparables, nous avons F CFA 100 milliards d'encaissement de primes en moins, et rien ne l'explique. Même la non assurance ne suffit pas à l'expliquer.

### La digitalisation

La digitalisation n'est pas et ne saurait se limiter à la mode, à un suivisme de ce qui se fait. Pour nous c'est une nécessité. Nous voulons que le site web soit le portail de l'assurance au Cameroun. Il n'est pas normal que si quelqu'un cherche une information sur l'assurance au Cameroun, qu'il doive aller de porte en porte, tantôt au ministère des transports si ça concerne le nombre de véhicules circulant au Cameroun, quelle est la législation, qu'il aille au ministère des finances. Il faut que le site de l'ASAC soit un véritable portail où toutes les informations existent avec des liens qui renvoient à tout ce qui impacte directement ou indirectement sur ce site. C'est la vocation que nous allouons à ce site web de l'ASAC.

Nous pensons également qu'en matière de communication, il est



Compagnie spécialisée dans les opérations  
d'assurance vie et capitalisation.

Assurance Temporaire  
décès individuelle



**Tempo  $\alpha$**   
ALPHA

"La protection de vos poches "

Assurance des frais  
funéraires



**Tempo " 2000"**

" La solution ultime "

Assurance Temporaire  
décès collective



**Tempo  $\gamma$**   
GAMMA

"Le privilège de vous rassurer "

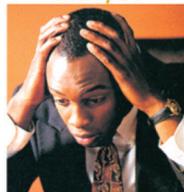
Assurance Tontine



**Njangui**

"Rendre votre union indissoluble "

Assurance mixte  
anticipée



**Pari**

"Rêvez de grands exploits, nous  
les réaliserons avec vous "

Assurance capital  
différé



**Boss**

"Un jour nouveau se lève au  
millieu de votre vie "

Assurance éducation



**AS Millénium**

"Tu es déjà un As" !

Assurance retraite  
complémentaire



**Flash Millénium**

"Préparez vos vieux jours"

**P**révoyance

**E**pargne et  
**C**apitalisation

*Avec Saar - Vie, vivez en toute quiétude!*

**NOS CONTACTS**

**Direction Générale**

B.P. : 4079 Ydé Cameroun / Tél. : (237) 22 23 31 74  
Fax. (237) 22 23 31 64 / Hippodrome, rue Frédéric Foé, 1.077

**Siège Social**

B.P. : 1011 Douala Bonanjo / Tél. : (237) 33 43 17 60  
Fax. (237) 33 43 09 71 / Bonanjo, Rue Pérouse, 1075

**Bureau Direct**

B.P. : 2801 Douala Cameroun / Tél. : (237) 33 43 92 02  
Fax. (237) 33 43 92 01 / AKWA, face PTT



plus facile aujourd'hui de lire un article sur support numérique, où qu'on soit, dans un véhicule quand on n'est pas conducteur soi-même, ou dans une salle d'attente, que de marcher avec une pile de documents.

Il faut également que notre site web héberge toutes les publica-

tion camerounaise qui a besoins de s'assurer, mais qui ne peut pas payer une prime supérieure.

Deuxièmement la digitalisation pourrait donner, compte tenu du développement des nouvelles technologies et de l'internet, la possibilité que l'on a dans les trois coins du

tenu des outils que l'on a aujourd'hui, avec les paiements électroniques, il est possible non seulement d'assurer, mais aussi d'indemniser la personne sans qu'elle n'ait besoin de se déplacer vers nos bureaux. C'est un impératif pour nous. Nous devons passer à la digitalisation ; Bref la digitalisation raccourcit le parcours du client, permet de toucher les personnes qui sont hors du champ de l'assurance, soit en raison de la distance, soit du fait des moyens que l'assurance classique ne leur permet pas d'accéder, le volume aidant, ce qui va aussi conduire à une réduction des prix.

Enfin, il y'aura forcément une formalisation, car il sera désormais difficile à quelqu'un de fabriquer lui-même une fausse attestation.

### L'assainissement du championnat de l'ASAC

En ce qui concerne l'assainissement du championnat, les assureurs sont à l'image de notre pays. Nous sommes tellement mus par le désir de gagner que nous avons oublié que c'est d'abord une occasion de fraternisation, de promouvoir le vivre ensemble, de partager entre collègues du même marché un moment de détente, de convivialité. C'est l'objectif premier de la pratique du sport au sein de l'ASAC. C'est un cadre de brassage des personnes qui ne se seraient pas forcément rencontrés, même s'ils travaillent dans le même sec-

**« Il est important que l'information sur l'assurance auprès des assurés passe pour ce qu'elle est et non de la publicité, pour pouvoir l'insérer dans les médias ; car nous avons besoin de communiquer, mais s'il faut le faire comme de la publicité, nous n'avons pas suffisamment les moyens pour »**

tions que nous produisons, qu'elles soient professionnelles, techniques, très élaborées et hermétiques par rapport au grand public, ou des publications de vulgarisation qui permettent à tous ceux qui veulent de s'informer sur l'assurance de trouver leur compte.

Cependant, la digitalisation n'est pas que le site web, c'est l'avenir même de notre secteur d'activités. C'est l'un des moyens de réduire les coûts, parce que pour vendre une assurance au secteur informel qui a généralement des revenus modestes, s'il faut insérer tous les frais d'acquisition, les frais d'approche que nécessite la démarche classique, l'assurance ne peut être vendue à 1000F ou à 2000F, hors il y'a une bonne partie de la popula-

triangle national de posséder une connexion sur téléphone mobile. Il est possible pour quelqu'un qui se trouve à Yokadouma de souscrire une police d'assurance sans se déplacer. Nous avons encore une limite sur le plan légal et réglementaire. C'est que le législateur légal n'a pas encore légiféré dessus. On peut s'interroger sur la valeur de la signature électronique, sur le fait qu'une attestation automobile est réglementée dans ses formes, sa dimension, la couleur. En montrant comme cela se fait aujourd'hui pour les billets d'avion, est-ce que les Forces de maintien de l'ordre vont accepter ? C'est encore ça la limite. Sinon la digitalisation va permettre de toucher beaucoup plus de monde et compte



 **SAHAM ASSURANCE AUTO**

**En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.**

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.  
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.  
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

**ASSISTANCE  
650 10 81 50**



**SAHAM**  
Assurance  
*Avancez librement*



teur. Mais qui dit championnat dit compétition, il arrive que certains introduisent des non faire venir les professionnels du football pour gagner le championnat ou la coupe.

**« Aucun assureur n'avait intérêt à développer son chiffre d'affaires au détriment des autres, notamment en rémunérant de manière plus forte son réseau de distribution. »**

employés dans leurs équipes, perdant ainsi de vue ce que je disais un peu plus haut. Ce n'est pas du tout fairplay de L'assainissement de notre championnat passe par une prise de conscience des dirigeants d'abord, de ce que leur

responsabilité sera systématiquement engagée chaque fois qu'un non employé sera impliqué ou victime dans un accident. Ce n'est pas loyal vis-à-vis de ceux qui emploient effectivement leur personnel.

J'ai demandé à la Commission des Ressources Humaines qui a la charge d'organiser ce championnat de mettre en place des mesures de contrôle permettant de n'avoir que les employés des compagnies comme acteurs, mais cela ne suffira pas si l'on ne développe pas l'éthique en notre sein. Il n'y a pas que les dirigeants qui doivent être sensibilisés. C'est l'ensemble de la profession parce qu'on ne connaît pas toujours tout le personnel en tant que Directeur Général ; surtout lorsqu'on vous dit que c'est un commercial. Quand on voit certains jouer, il est clair que ce sont des professionnels du Football

J'attends les propositions de la commission des ressources humaines, notamment de la direction technique en charge de l'organisation pour assainir le championnat.

#### **Le fonctionnement du Pool TPV contribue-t-il à l'assainissement ?**

Le Pool y contribue. Il pourrait mieux y contribuer. C'est dans ce sens qu'en ce moment, nous travaillons à la dématérialisation de la souscription au niveau du Pool. Il pourrait mieux y contribuer parce qu'au départ le Pool devait supprimer la compétition sur les



# SUNU

Assurances



*Assurer la vie qu'ils  
auront demain !*

*Sécuriser votre  
Retraite !*



*Optimiser vos  
placements pour  
demain !*



**SUNU Assurances Vie Cameroun**

tarifs. C'était l'objectif initial. En mettant ensemble une souscription, aucun assureur n'avait intérêt à développer son chiffre d'affaires au détriment des autres, notamment en rémunérant de manière plus forte son réseau de distribution. Mais le schéma qui a été conçu où la personne qui souscrit le risque a une part plus importante de l'affaire a réintroduit la compétition, la sur commission et même la sous tarification. C'est d'ailleurs l'un des problèmes de notre marché. L'absence de la discipline et de la solidarité a été amplifiée avec le retour de la compétition pour la souscription dans le Pool.

A cela s'ajoute le fractionnement de la prime. Plus les périodes de garantie sont courtes, moins il y'a des souscriptions dans le pool. Plus nous avons des courtes périodes, moins il y'a d'assurés, parce que le réflexe d'aller s'assurer à l'échéance d'un mois est quasi nul. D'où l'intérêt de la dématérialisation où tout le monde souscrira directement sur la plateforme du pool. Il sera donc impossible d'antidater une souscription. Il restera le moyen d'antidater les PV. Mais de façon générale, le pool avait pour mission d'assainir le marché. C'était l'objectif de sa création par l'ASAC. Une fois de plus si, avec l'aide et les encouragements de notre tutelle, le ministère des finances, le pool, qui travaille avec les transporteurs au sein de la commission tripartite, pouvait



revenir à une assurance annuelle, cela réduirait véritablement, voire anéantirait la non assurance. Parce que je rappelle que cette non assurance menace non seulement les victimes qui ne peuvent plus obtenir réparation pour le préjudice subi, mais également cette absence de réparation est un échec national, parce qu'il n'y a plus moyen que l'assureur

joue son rôle.

### les assurances obligatoires

Une fois de plus, la solution au problème de la traduction dans les faits de la volonté de l'Etat de mettre en place des assurances obligatoires et qu'elles soient effectivement souscrites, c'est de créer des pools qui vont garantir l'unicité d'un



# ZENITHE

AFRIK ASSURANCES VIE

# Vie

*Des produits innovants...*

\* *P*ack Prestige Vie



\* *P*lan Education YZ



\* *C*apitalisation BT



\* *P*révoyance Retraite  
Complémentaire



\* *I*ndemnité fin de Carrière IFC



*Notre confiance... et nous faisons le reste*

Compagnie d'Assurance Vie et sur la capitalisation avec Capital de F CFA 1.000.000.000

Siège Social : Rue Koumassi - Bali \* P.O.Box 1540 Douala

Tél. : (237) 233 43 41 32 \* Fax : (237) 233 43 41 33



même réceptacle de toutes les souscriptions de ces assurances. Si vous prenez un exemple, depuis plusieurs années, obligation est faite pour les avocats, les médecins qui s'installent en clientèle privée, les sociétés de gardiennage d'avoir un contrat d'assurance de responsabilité civile, et ces contrats étant préalables à l'exercice, donc à leur agrément leur non présentation vaut automatiquement arrêt d'activité. Mais combien de

elles récupèrent. Il se trouve qu'avant les assureurs payaient la TVA sur les opérations d'achat qu'ils effectuaient et ne pouvaient pas la récupérer sur les ventes parce qu'ils étaient exonérés. Le projet qui a été remis par le GICAM au Ministre des finances précisait bien que c'était pour les entreprises et personnes morales du régime du réel. On a enlevé « entreprise du réel » pour dire suppression de l'exonération de TVA sur les opérations de

les réductions de prix qu'il peut avoir avec ses partenaires de la santé en votre faveur. La conséquence c'est la réduction ou le découragement qui est fait à ceux qui voudraient s'assurer.

On retrouve même phénomène pour les assurances vie. Comment peut-on penser qu'on va taxer l'épargne des assurés ? Cela va conduire à un recul de l'inclusion financière. Le Conseil National du Crédit, les autorités monétaires travaillent au développement de la bancarisation de la population. Il est évident que l'épargne collectée par les assureurs finit en banque, puisque les assureurs constituent les principaux déposants dans les banques, et que c'est cette épargne qui est faite en vue de la retraite qui constitue une épargne longue, et permet de financer les projets de développement.

Cela va donc contribuer en fait à réduire la capacité des assureurs à financer l'économie. Nous menons des opérations d'explication. Nous sommes allés à la rencontre du Ministre des finances qui nous a confiés aux bons soins de son conseiller technique n°3 en charge des problèmes fiscaux, à qui nous avons expliqué que la TVA est payée par les entreprises et non par les particuliers. Lorsque l'on voit leur contribution ça ne représente rien. A l'inverse, cette décision va tuer la collecte de l'épargne qui était à ses débuts et le risque est même plus grand.

## « La suppression de l'exonération est une demande qui a été faite par les assureurs et qui a été acceptée partiellement, parce celle demandée portait sur les assurances souscrites par les personnes morales du régime du réel. »

notaires, d'architectes, ont cette couverture ? Difficile à dire. Mais pour y arriver, il nous a semblé qu'il fallait mettre en place un pool RC obligatoire, auquel participerait l'ensemble des compagnies du marché autorisés à pratiquer ces opérations d'assurance.

### L'exonération de la TVA supprimée

La suppression de l'exonération est une demande qui a été faite par les assureurs et qui a été acceptée partiellement, parce celle demandée portait sur les assurances souscrites par les personnes morales du régime du réel. C'est-à-dire les entreprises, les organisations pour qui la TVA est un impôt neutre, parce qu'elles paient et

l'assurance vie et maladie. La conséquence est que, alors même que l'Etat voudrait promouvoir l'assurance maladie aujourd'hui à travers le projet de l'assurance maladie universelle pour lequel nous pensons d'ailleurs que nous ne sommes pas impliqués, il décourage lui-même cette branche de l'assurance par la loi des finances 2019, en prélevant la TVA sur l'épargne de ceux qui décident de se soigner à travers les sociétés d'assurance. Je voudrais rappeler que cette assurance n'est que de la gestion. Vous avez une épargne, vous la confiez à un assureur pour qu'il la gère pour vous. Qu'il mutualise son réseau de soins en votre faveur, sa capacité et les outils de gestion qu'il a, et

# NOTRE ENGAGEMENT. CONSTRUIRE DES RELATIONS PANAFRICAINES DE CONFIANCE.

## Développer des produits et services répondant aux besoins de l'Afrique.

Nous demeurons convaincus que notre culture de service réactif est la clé permettant de créer la confiance, établir de solides relations et élaborer des produits adaptés aux besoins des marchés locaux. Nous y œuvrons partout sur le continent et nos bureaux régionaux jouent dans ce cadre le rôle de centres d'expertise spécialisée. Risques techniques, Pétrole et Gaz, Gestion des Risques d'entreprise – dès lors qu'il s'agit d'aider l'Afrique, nous sommes prêts à offrir le produit qu'il faut.

[www.continental-re.com](http://www.continental-re.com)

Engagement panafricain. Empreinte locale.

Lagos | Douala | Nairobi | Abidjan | Tunis | Gaborone



L'épargne se place partout. Le Cameroun est incapable d'empêcher un camerounais de placer son épargne au Gabon, en Côte d'Ivoire où elle n'est pas taxée. Et pour tout dire, les assureurs sont surpris que l'on taxe l'épargne quand elle est placée chez eux et non quand elle est en banque. Ce n'est pas une invitation à la taxer dans

les banques. C'est juste pour montrer que si l'objectif était de taxer l'épargne, encore faudrait-il la taxer partout, parce que c'est une autre façon de décourager le développement de l'assurance Vie. Tout ceci arrive au moment où en juin prochain toutes les compagnies vie doivent avoir un capital d'au moins F CFA 3 (trois)

milliards. Or avec le recul de l'assurance vie, les compagnies vie qui avaient déjà du mal à dépasser le seuil de F CFA 3 milliards de chiffre d'affaires, vont encore reculer et ne seront même pas capables de réunir le capital minimum qui leur est exigé. C'est tout ceci que nous sommes allés dire au ministre. Que l'Etat ne gagne rien avec cette suppression de l'exonération. Et sur ce point, l'Etat joue contre sa propre politique qui est la promotion de l'assurance maladie pour le bien-être des populations, au contraire il va perdre les possibilités à financer l'économie, qu'il avait à travers l'épargne faite par les assureurs. Le rendement fiscal va diminuer, car les assureurs collectent les impôts déjà sur ce qu'ils souscrivent. Il n'y a pas que la TVA. Le chiffre d'affaires des compagnies est taxé.

### Le capital minimum

Au niveau de l'ASAC et en relation avec la DNA, nous voulons organiser un déjeuner avec la commission des marchés financiers, et la Douala Stock Exchange pour discuter des moyens qu'ont ceux qui le souhaitent de faire appel à l'épargne pour avoir leur capital minimum. L'objectif étant qu'aucune de nos sociétés ne reste sur le carreau. Ceci impose de la transparence au-delà de la qualité de l'attractivité que nos sociétés doivent avoir. Nous voulons réaliser cette activité avant la fin du mois de février, qui peut aussi passer

## COMPAGNIE COMMUNE DE REASSURANCE DES ETATS MEMBRES DE LA CIMA



- Souscription toutes branches
- Rétrocessions et échanges avec les partenaires d'Afrique, Asie et du Moyen-Orient
- Assistance technique aux cédantes



### CICA-RE

07 BP 12410  
Lomé-Nyékonakpoè-TOGO  
Téléphone +228 22 23 62 62  
E-mail : cica-re@cica-re.com

**GCR** Zone CIMA AA  
International BB+

**BUREAU REGIONAL AFRIQUE CENTRALE**  
BP : 1176 Douala Bonanjo – CAMEROUN  
Tél : +237 233 42 34 37  
E-mail : cicaredouala@cica-re.com

**BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST**  
08 BP 1400 Abidjan 08 – COTE D'IVOIRE  
Tél : +225 22 48 27 30  
E-mail : cicareabidjan@cica-re.com

**BUREAU DE LIAISON NAIROBI**  
BP : 45412-00100 Nairobi-KENYA  
Tél : +254 718 59 1997  
E-mail : cicarenairobi@cica-re.com

**SUCCURSALE DE TUNIS**  
Avenue de la bourse, Les belges du lac 2,  
1053, Tunis, Tunisie  
Tél : +216 70 316 429  
E-mail : ahachani@cica-re.com



SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 30 000 000 000 DE F CFA

# UN RÉASSUREUR QUI RASSURE



par le regroupement des compagnies. C'est pour dire que le marché camerounais va travailler à permettre, surtout à celles des entreprises qui existent, parce qu'on suppose que les nouvelles, soit se sont créées avec ces fonds-là, soit se créent en connaissance de cause.

### **La candidature du Cameroun pour l'organisation de la FANAF en 2020**

La FANAF étant l'un des principaux marchés de la CIMA, le deuxième, d'ailleurs elle s'est confondue à l'origine avec les pays de la CIMA avant de s'ouvrir à d'autres espaces, toujours est-il qu'elle est devenue la principale organisation de promotion de l'assurance dans notre zone et l'interlocuteur privilégié pour ce qui nous concerne au niveau de l'espace CIMA. Toutes les Assemblées Générales de la FANAF intègrent une table ronde FANAF – CIMA et FANAF – FIAC. Comment fonctionne la FANAF, comment est-elle armée, quels sont ses objectifs, quels sont les chantiers sur lesquels elle travaille et entend travailler, ça nous concerne, ça nous interpelle. C'est pour cela que nous souhaitons recevoir la FANAF en 2020 après 2013. C'est aussi l'occasion pour nous de contribuer à préparer notre pays à recevoir la CAN en 2021, parce que si nous recevons la FANAF en février 2020, ce sera un galop d'essai, puisqu'aujourd'hui la FANAF

réunit plus de 1000 personnes..

En plus de notre intérêt pour organiser la FANAF, nous avons aussi décidé de présenter la candidature camerounaise pour la présidence de la FANAF, toujours dans l'optique de préserver la relation que la FANAF entretient avec

de retrouver et d'améliorer leur solvabilité. En nous inscrivant dans ce sillon, nous allons apporter notre contribution pour le mieux-être de l'assurance.

S'agissant de l'invitation de la FANAF, nous en avons discuté avec l'autorité de tutelle, le Ministre des finances qui,

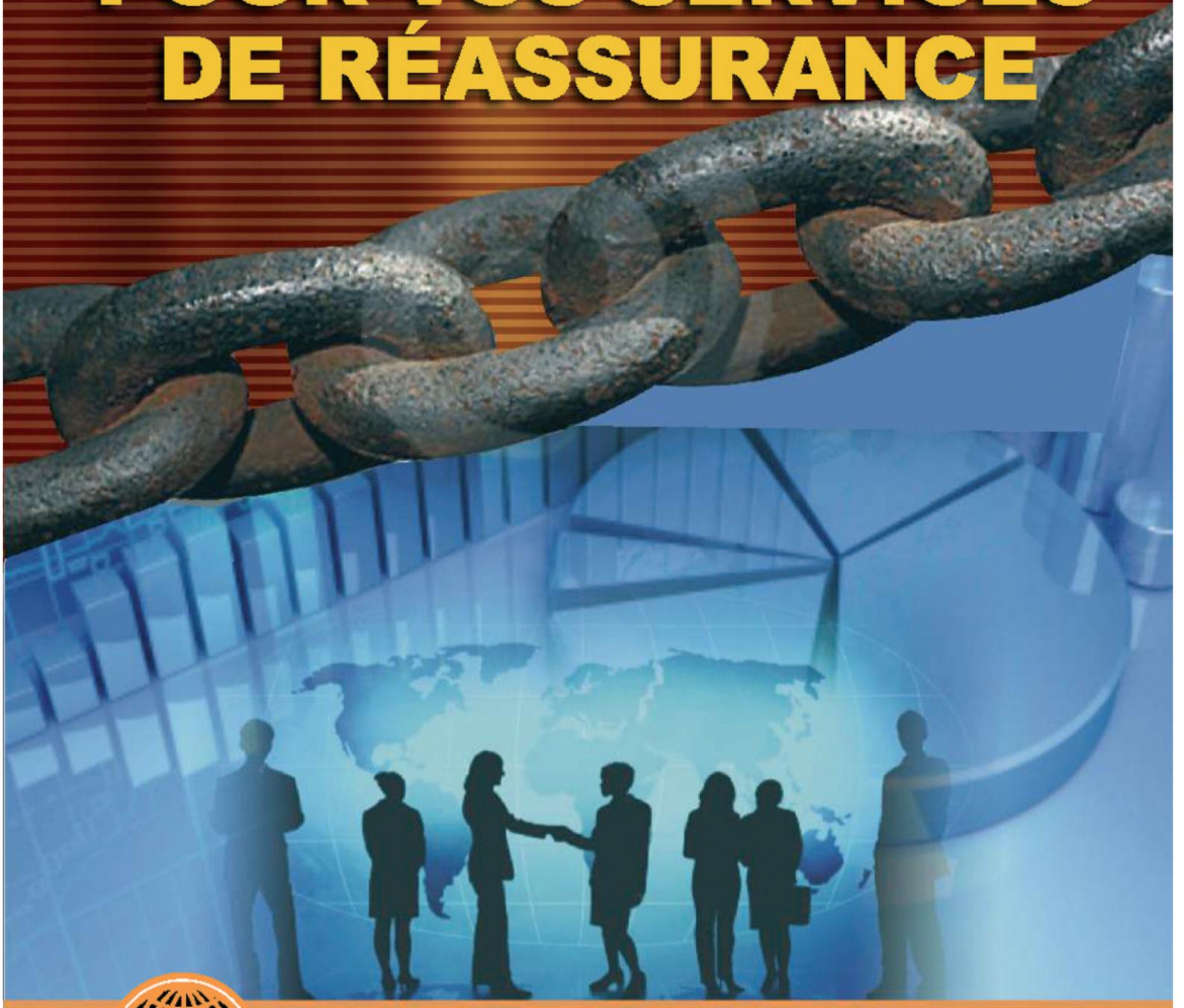
**« Notre intérêt pour la FANAF, au-delà de la recevoir, nous avons aussi sur notre marché décidé de présenter une candidature pour la présidence de la FANAF, toujours dans l'optique de préserver la relation que la FANAF entretient avec la CIMA. Continuer à être l'interlocuteur de notre régulateur communautaire pour le bien et le développement de notre marché. »**

la CIMA. Continuer à être l'interlocuteur de notre régulateur communautaire pour le bien et le développement de notre marché. Il apparaît difficile pour le Cameroun, compte tenu des règles de fonctionnement de la FANAF où la présidence est rotative, une fois Afrique de l'ouest, une fois Afrique centrale, de ne pas assumer sa responsabilité de deuxième marché de la zone et de premier marché de la sous-région. Voilà pourquoi nous serons candidats à la présidence de la FANAF en nous inscrivant dans la continuité de ce qui est fait depuis l'instauration de ces relations entre la FANAF et la CIMA, et qui a conduit à la modification de l'article 13 nouveau permettant aux compagnies d'assurance

comme d'usage, va inviter les autres marchés à se retrouver au Cameroun en 2021.

Il faut communiquer sur les deux volets : L'invitation à recevoir la FANAF, comme telle peut être refusée ou acceptée. D'où mon souhait de vendre le Cameroun. S'agissant de ma candidature, je n'ai jamais été membre du bureau, bien qu'étant e du Comité de suivi des états généraux de l'assurance. Ceux-ci se sont tenus en mars dernier à Abidjan et reprennent l'essentiel des projets en cours., Il me paraît utile de discuter avec le toujours président de la FANAF, sur des points qui ont connu des avancées comme la TVA. J'ai donc besoin de discuter avec lui pour faire aussi le

# UNE ASSISTANCE FIABLE ET SOLIDE POUR VOS SERVICES DE RÉASSURANCE



**Ghana Re**

*Votre Réassurance de Choix*

## GHANA REINSURANCE CO. LTD

**Siege -**  
Plot 24, Sudan Road, Ambassador Hotel  
Area, Ridge, Accra  
B. P. AN. 7509 Accra-North,  
Tel: + 233 (0)302 633 733  
Email: [Info@ghanare.com](mailto:Info@ghanare.com),  
Web: [www.ghanare.com](http://www.ghanare.com)

**Bureau Regional - Cameroon -**  
30 General De Gaulle Avenue,  
Bonajo,  
Bureau Regional B.P 1177,  
Douala, Cameroon  
Tel: +237 233423378  
Email: [Info\\_cameroon@ghanare.com](mailto:Info_cameroon@ghanare.com)

**Bureau Regional - Kenya -**  
TRV Office Plaza, 58 Muthithi Rd, Suite 2D,  
Westlands B.P 42916-00100 Nairobi, Kenya  
Tel: +254 20 374 8974/5  
Email: [info\\_kenya@ghanare.com](mailto:info_kenya@ghanare.com)

**RATING: AM BEST – Financial Strength: B, Issuer Credit: bb**



point des chantiers qu'il a lancés, où est-ce qu'il en est, avant de déterminer sur quoi travailler. Mais en gros, il y'a une nécessaire adéquation à faire entre le niveau de nos économies et les exigences réglementaires qui manifestement ne sont qu'à une étape. Quand on dit qu'il faut avoir un capital minimum de F CFA 5 (cinq) milliards, beaucoup disent que ce n'est qu'une étape vers F CFA 10(dix) milliards, qui serait même une étape vers un peu plus, parce qu'il faut que l'espace CIMA s'adapte à l'environnement immédiat du Nigéria voisin, de peur de voir nos marchés totalement happés le jour où l'on passe à l'agrément unique. Et comme la CIMA est constituée des Directeurs nationaux des assurances, qui veillent à la conservation des primes et des actifs sur nos marchés, si ça s'ouvre, les DNA n'ont pas d'autres solutions que de procéder à l'augmentation du capital. La préoccupation en fait, c'est cette poussée qui vise à obliger les acteurs à se regrouper pour avoir des fonds propres plus importants, souscrire des risques et les conserver de manière plus importante. Faute pour eux de se regrouper spontanément, on risque de sortir du marché et c'est valable pour beaucoup de pays. C'est le cas de la Centrafrique, avec le départ d'Allianz qui laisse le marché à SUNU qui en devient l'unique assureur.

**Le marché est en deuil, avec le décès de Madame**

### Jacqueline Casalegno.

Madame Casalegno nous a pratiquement tous accueilli dans le secteur des assurances au Cameroun. A titre personnel, je l'ai connue à la fin de l'année 1982 quand je commençais à travailler, elle est à la tête ce Chanas et Privat qui était l'agent général de Socar. Mais je la connais surtout à l'é-

**« La est devenue la principale organisation de promotion de l'assurance dans notre zone et l'interlocuteur privilégié pour ce qui nous concerne au niveau de l'espace CIMA »**

poque parce que son mari et elle venaient de céder à un groupe qui était le deuxième mondial, le premier européen, Sedgwick, une société de courtage d'assurance ACFRA, qu'ils avaient créée. Il n'y avait que 5 compagnies sur le marché camerounais, dont une publique et une que l'on croyait publique alors qu'elle ne l'était pas. La compagnie publique, la Socar, ne souscrivait des assurances qu'à travers ses agents généraux. Elle en avait deux principaux, Chanas et les Assureurs Conseils Camerounais qui sont devenus ASCOMA aujourd'hui.

Je rencontrais assez régulièrement Madame Casalegno, et ce qui la caractérisait, c'est que sa réussite dans le secteur de l'assurance n'a surpris personne. Elle travaillait énormément. Elle était là tant à l'ouverture des bureaux qu'à et la fermeture d'autant plus qu'elle habitait

sur place. C'était une femme de caractère qui avait ses entrées au plus haut sommet de l'Etat. Il n'y avait pas un problème qu'elle ne puisse résoudre. La seule chose que je puis dire par rapport à son impact sur le marché, chacun peut avoir son avis sur la question, ce n'est pas courant qu'un agent général rachète la compagnie. Elle a

racheté la Socar. Ce qui a permis de sauver des emplois. C'est une grande dame de l'assurance qui disparaît, car il faut se souvenir qu'avant, la Socar doit à Chanas comme à ACC son portefeuille, qui au départ était des représentants des compagnies étrangères. C'est sur la base des assurances souscrites par ces sociétés que Socar s'est constituée à sa création en 1970. C'est pourquoi elle est manifestement à la base de la naissance de la Socar.

Madame Casalegno était une camerounaise en ce qu'elle a choisi de vivre au Cameroun et elle y est décédée. Chanas n'était pas qu'une entreprise, mais une famille, sa vie.

**Propos recueillis par VFB**



**Allianz Auto**

Une bonne assurance, ça rassure

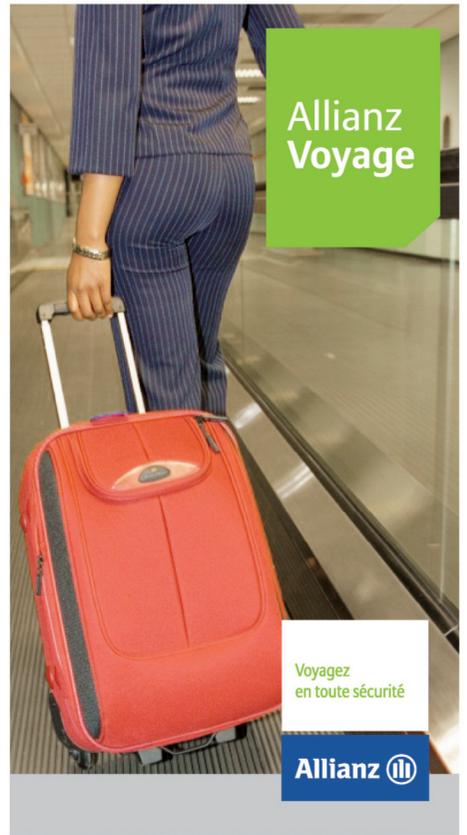
**Allianz** 



**Allianz Habitat**

Votre habitation c'est votre vie

**Allianz** 



**Allianz Voyage**

Voyagez en toute sécurité

**Allianz** 



**Rente Education**

Dès à présent, préparez l'avenir de vos enfants

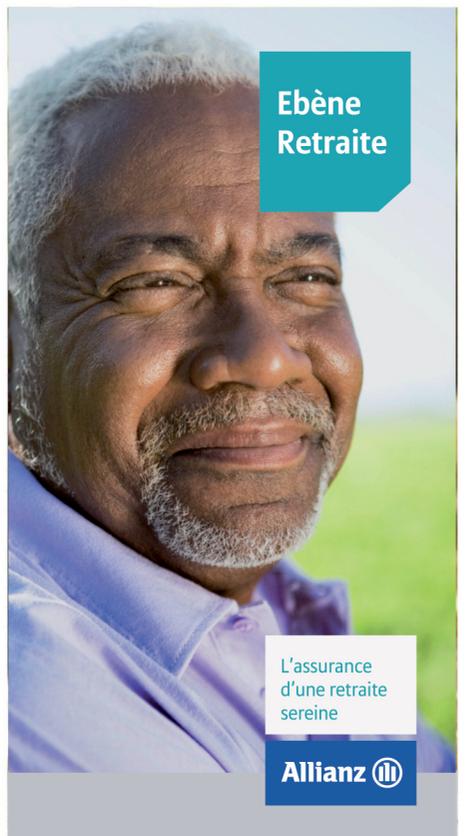
**Allianz** 



**Allianz Vie**

Protégez-vous, votre famille aussi

**Allianz** 



**Ebène Retraite**

L'assurance d'une retraite sereine

**Allianz** 

Févr. 2016

**Le N°1 de l'assurance au Cameroun**

**Allianz Cameroun**  
 Entreprise régie par le Code des Assurances  
 Siège social : Immeuble Allianz, 1124 rue Manga Bell  
 BP 105 Douala - Cameroun  
 Tel : (237) 233 50 20 00 - Fax: (237) 233 50 20 01  
 Email : allianz.cameroun@allianz-cm.com  
 www.allianz-cameroun.com

**Avec vous de A à Z**

**Allianz** 



# Cérémonie de remise de diplômes aux lauréats des cycles DESS-A et MST-A



Nous célébrons aujourd'hui la sortie des lauréats de la 23ème promotion du cycle DESS-A et de la 13ème promotion du cycle MST-A qui ont suivi deux années d'enseignements théoriques et pratiques dont six mois de stage en entreprise. Au cours de ce périple, ils ont déployé de nombreux efforts, consenti des sacrifices et fait preuve d'ardeur au travail. Oui l'IIA, et je suis bien placé pour le savoir, c'est un parcours académique de vingt-trois (23) mois sans interruption, rigoureux, fait de cours en mission et évalué systématiquement.

C'est également avec perspicacité que l'ensemble du personnel, toutes catégories confondues a œuvré, et cette fois-ci sous la supervision du Président du Comité de Pilotage du Projet en l'occurrence EZO'O ENGOLO Blaise Abel, Directeur National des Assurances du Cameroun, pour l'achèvement de la construction du siège de l'IIA. Je suis heureux de vous annoncer, pour ceux qui ne le savent pas encore, que l'IIA a emménagé depuis le 23 juillet 2018

dans son nouveau siège flambant neuf, sis à MFANDENA non loin du stade omnisport. C'est le lieu de remercier une fois encore les Ministres des Finances des Etats membres dont en particulier celui de la République du Cameroun pour les soutiens divers et multiformes qui ont permis la réalisation de l'œuvre architecturale. Du haut de cette tribune, j'ai également le devoir de reconnaissance à l'endroit de toutes les sociétés et groupes de sociétés d'assurance qui ont soutenu et qui ont déjà promis de soutenir l'équipement du nouveau siège de l'Institut.

Monsieur le Ministre des Finances, le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales, le Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), le Secrétaire Général Adjoint de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), le Représentant du Président de

la Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaines (FANAF), le Directeur général de la Compagnie de Réassurances des Etats membres de la CIMA (CICA-RE), le Président de l'association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC), la Présidente de l'APCAR, les Directeurs Généraux des Sociétés de courtage Assurance, les Directeurs généraux des compagnies et sociétés d'assurances,

Je voudrais souligner le rôle de la direction générale de l'Institut qui, sans « tambour ni trompette » a conduit à terme avec efficacité, le cursus de formation des deux promotions à l'honneur ce jour.

Mes félicitations s'adressent particulièrement à Monsieur Urbain Philippe ADJANON, Directeur Général de l'IIA qui nous livre la toute première cuvée de son mandat.

Monsieur le Directeur Général, vous héritez d'une institution ou de brillantes figures ont implanté des fondations solides et de qualité. Je pense à vos prédécesseurs



## EVENEMENT

### INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES.

## Cérémonie de remise de diplômes aux lauréats des cycles DESS-A et MST-A (suite)

récents, Roger Jean Raoul DOSSOU YOVO, feu Jean Julien CODJOVI de regrettée mémoire et feu Jean Gratien ZANOVI qui vient également de nous quitter ce 28 octobre 2018, que son âme repose en paix.

Il vous revient de consolider ces acquis et mener l'Institut International des Assurances vers les sommets glorieux, lesquels tiendront à la réussite de ses nouveaux challenges, à savoir, un arrimage parfait au système Licence-Master-Doctorat (LMD), la mise en place des formations professionnelles spécialisées et une actualisation des programmes pour tenir compte de l'environnement nouveau.

#### Monsieur le Directeur Général,

Vous vous avez de quoi réussir ce challenge. En effet, le siège flambant neuf du nouveau campus de l'Institut, majestueusement implanté dans un site de 15 000 m<sup>2</sup>, mis à gracieusement à sa disposition par le Gouvernement du Cameroun, offre toutes les fonctionnalités et capacités idoines. Sur un tout autre plan, vous bénéficiez, non seulement des ferveurs des hautes instances de supervision qui n'ont jusqu'ici ménagé aucun effort pour soutenir l'IIA, organe communautaire de formation à l'assurance, mais également du concours déterminé des marchés qui vous accompagnent en ressources humaines et financières.

Après 46 ans de fonctionnement, L'Institut

International des Assurances s'est aujourd'hui imposé comme organisme de formation professionnelle de référence. Sa notoriété est désormais largement établie au-delà du continent africain et sa place définitivement acquise dans les instances académiques internationales.

Cet établissement, symbole d'une coopération fructueuse entre les Etats membres de la CIMA est un bel exemple d'intégration régionale réussie et un motif de fierté pour tous, nous nous en réjouissons.

Votre forte mobilisation, malgré les difficultés conjoncturelles que connaissent nos économies, a déjà permis d'ériger ce joyaux architectural – j'ai nommé le campus de l'Institut International des Assurances dont je parlais tantôt –, puis, d'engranger les très brillants résultats que nous célébrons aujourd'hui. Cela est le témoignage, s'il était besoin de le redire, de votre volonté jamais démentie de concourir à cette formation de qualité dont les produits vous sont destinés au premier chef.

Ainsi donc, quoi de plus normal pour vous que d'ouvrir les portes de vos entreprises à ces jeunes lauréats qui ne demandent qu'à vous accompagner dans cette merveilleuse aventure qu'est le développement de nos marchés. Je sais que vos services de recrutement ont déjà fait leur travail. Ils ne se sont pas trompés en choisissant de recruter vos cadres parmi les

diplômés de l'IIA.

Le Gouvernement de la République du Cameroun reste constant dans son engagement à consolider et à renforcer l'intégration régionale dans notre espace économique. Je puis vous rassurer que cet élan de soutien sera maintenu, tant pour l'ensemble des institutions de la CIMA que pour l'Institut International des Assurances.

### Le Prix d'Excellence Julien Jean Codjou, Prix de l'Association

Est décerné à chacun des Majors des 2 promotions avec au moins la mention Bien  
2016 / 2018 – 9<sup>ème</sup> Edition

1) Cycle DESS-A :  
**Monsieur DOSSA Rolux  
Raphiou (Benin)**  
16,55 / 20 Bien

2) Cycle MST-A :  
**Monsieur KYELEM Désiré  
(Burkina Faso)**  
16,49 / 20 Bien



[www.areaassurance.com](http://www.areaassurance.com)

**Une équipe de  
professionnels  
à votre écoute pour  
vous accompagner**

## NOS PRODUITS

- Assurances Cautions
- Automobile
- Maladie
- Individuelle accidents
- Assistance voyage & évacuation
- Globale dommages
- Multirisques habitation & PME/PMI
- Tous risques chantiers/montage
- Responsabilités civiles diverses
- Transports

Siège Social et Direction Générale :  
Boulevard de la République Rond-Point Salle des Fêtes d'Akwa  
BP : 15 584 Douala  
Tél : (237) 233 43 81 97 / 233 43 82 32 - Fax : 233 43 81 98  
Site Web : [www.areaassurance.com](http://www.areaassurance.com) - Email : [area@areaassurance.com](mailto:area@areaassurance.com)



**Le respect de la parole donnée**



## EVENEMENT

### INSTITUT INTERNATIONAL DES ASSURANCES.

## Présentation DE Madame SAMAKE Aminata SIDIBE La marraine de la 23<sup>ème</sup> promotion du cycle dessa et 13<sup>ème</sup> du cycle MST-A

Madame Aminata SAMAKE SIDIBE est une personnalité d'un caractère discret, humble et affable dans sa relation avec les autres.

Elle est née le 14 octobre 1947 à Bamako. Elle est de nationalité malienne. Sur le plan statutaire de l'administration publique de son pays, elle fut « Inspecteur des Services Economiques ».

La grande sœur, comme aime l'appeler ses jeunes collègues lors des réunions internationales des assurances, a obtenu au cours de son cursus académique, plus d'un parchemin digne d'éloges pour un fonctionnaire dans un pays de faible niveau d'alphabétisation à cette époque-là.

On peut citer pêle-mêle :

- Le Baccalauréat 1er et 2<sup>ème</sup> partie en 1967 et 1968 au lycée de jeunes filles de Bamako ;
- Le Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Mali, section : Economie et Finances en 1972 – Thème de mémoire : les Assurances au Mali ;
- Un certificat de stage de l'Ecole Internationale de Bordeaux en 1977 ;
- Une attestation de stage de la Direction des Assurances de Paris en 1979 ;
- Un certificat de stage de la Banque Mondiale à Washington DC, sur le Secteur Financier non Bancaire en février en 2000 ;
- Un Certificat de stage de la Banque Mondiale à Washington DC sur les fonds de pension en novembre en 2003 Etc...

Pour faire cette présentation, nous nous sommes intéressés un peu à ses publications. Il n'y avait pas internet en ce temps-là on en convient. Donc nous nous sommes contentés d'un champ limité aux archives de l'IIA et nous avons eu le bonheur de constater que depuis 1976, madame SAMAKE écrivait pour l'IIA.

Ainsi à l'occasion d'un colloque international organisé par l'IIA du 12 au 14 avril 1976, soit trois ans seulement après la mise en fonctionnement de l'institut, madame SAMAKE était l'une des communicatrices remarquées de cette activité de haute portée intellectuelle dont le thème a porté sur l'indemnisation des préjudices corporels. Sa contribution portait précisément sur les problèmes posés par l'indemnisation des préjudices corporels



dans le cadre du Mali »

Madame SAMAKE a également fait paraître d'autres articles dans d'autres revues spécialisées comme par exemple, le Réassureur Africain édité par Africa-Ré.

Mais intéressons-nous plus particulièrement à ses activités dans le domaine de la coopération internationale en matière d'assurance.

La grande dame des assurances a été active dans toutes nos institutions de la zone. Elle a été Présidente de plusieurs jury à l'IIA de 1982 jusqu'en 1999 Administrateur de l'IIA de 1980 à 2009, sans interruption.

En ce qui concerne la CIMA, elle a été membre de la CICA représentant son pays, puis membre du Comité des Experts, membre de la CRCA.

Pour la CICA-Ré, elle fut membre du Conseil d'Administration sur plusieurs mandats.

Pour Africa-Ré, elle a également été administrateur titulaire de 1999 à 2001.

On constate aisément à travers ce résumé de son parcours sur la « ligne assurance » qu'elle a été là, présente, à la source de toutes les réflexions et des débats qui ont marqué l'évolution de l'assurance dans la zone CIMA. Suivez mon regard : elle était là, à tous les travaux qui ont abouti à la signature du traité CIMA, à sa vulgarisation, aux premières actions de régulation

du secteur sous son angle supranational, autrement dit aux premiers agréments sous l'ère CIMA, aux premières sanctions de la CRCA.

En effet, Madame SAMAKE a obtenu au niveau de son pays plusieurs distinctions honorifiques. On peut citer entre autres, la palme de chevalier de l'ordre national du Mali.

Au niveau de la République Gabonaise, elle a obtenu la Croix de Chevalier de l'ordre de l'Etoile Equatorial du Gabon.

Et il n'y a pas si longtemps, étant déjà à la retraite, la CICARE l'a honoré d'un diplôme d'honneur et a même baptisé une des salles de son siège du nom (salle madame SAMAKE AMINATA SIDIBE). C'est donc en raison de cette carrière professionnelle bien remplie adouée par une valeur intrinsèque que nous pourrions répertorier par quatre qualificatifs caractéristiques à savoir, rigueur au travail, disponibilité pour les autres, fidèle à l'assurance africaine, tempérance que la direction générale de l'Institut International des Assurances s'est cru inspiré de la proposer comme marraine des 23<sup>ème</sup> promotions DESS-A et 13<sup>ème</sup> promotion MST-A.

Que ces références servent de guide qui permettra aux jeunes diplômés de l'IIA de cette promotion de s'inscrire chacun dans la lignée de ces grands assureurs africains.

**A CHAQUE INSTANT DE VIE  
ET QU'IL ARRIVE.**



Être à vos côtés, c'est vous accompagner dans les bons moments et les étapes les plus difficiles de la vie. Pour cela, **Beneficial** vous offre une vaste gamme de solutions pour votre bien être et la protection de ce qui compte pour vous.

**40**  
ans

**Merci pour votre confiance.**

*Nous ne créons pas l'avenir, Nous le garantissons*  
[www.groupbeneficial.com](http://www.groupbeneficial.com)

**Beneficial**  
LIFE INSURANCES A.

**Beneficial**  
GENERAL INSURANCE



## QUI SOMMES - NOUS?

L'expérience...

Agréée le 10 Avril 2018 par arrêté du Ministère des Finances,

Royal Onyx Insurance Cie SA. (ROI) est une compagnie d'Assurance autorisée à effectuer les opérations d'assurances Dommages sur l'ensemble du territoire camerounais

ROI dont la Direction Générale est située au boulevard de la liberté, lieu-dit Carrefour Royal Onyx, face Boulangerie Pâtisserie Zépol est l'initiative d'un groupe d'industriels panafricains œuvrant dans divers domaines de l'économie (Finance Nationale et Internationale, de l'Agroalimentaire, des Hydrocarbures et des Cosmétiques...)

ROI s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de professionnels ayant une parfaite maîtrise du marché camerounais des Assurances et sur son vaste réseau de Partenaires.

# “ Nous serons toujours là pour VOUS ”

### Contactez-Nous

**Douala :** Akwa, Boulevard de la liberté, Lieu-dit carrefour Royal Onyx, face Boulangerie Pâtisserie Zépol  
**Tél :** +237 243 66 38 83  
+237 233 43 27 50

**Yaoundé :** Délégation Générale de la sûreté Nationale, Route de Matemfen. Nlongkak

**Tél :** +237 695 60 91 16

**BP :** 12230 Douala-Cameroun CIE

**Email :** [contact@royalonyx.cm](mailto:contact@royalonyx.cm)

[info@royalonyx.cm](mailto:info@royalonyx.cm)

**Web :** [www.royalonyx.cm](http://www.royalonyx.cm)



[www.royalonyx.cm](http://www.royalonyx.cm)



**ROYAL ONYX**  
INSURANCE CIE

*L'affiée de votre avenir...*

 [@royalonyxinsurance](https://www.facebook.com/royalonyxinsurance)  [@royalonyxROI](https://twitter.com/royalonyxROI)



## CONVENTION IDA

# C'est effectif

*Le système IDA est déjà entré en application au Cameroun avec la mise en circulation des documents de travail que nécessite le fonctionnement dudit système notamment, les PV de constats amiables et autres déclarations de sinistres, les notices explicatives pour mieux renseigner la clientèle. Les services d'accueil des Compagnies donneront des précisions complémentaires sur l'utilisation des prospectus et assureront leur distribution aux utilisateurs etc.*

Que signifie cette nouvelle terminologie qui s'apparente à un joli Prénom de dame ?

« **Le système IDA (indemnisation directe des assurés), est la procédure par laquelle, à la suite d'un accident de la circulation routière impliquant deux véhicules assurés, un assureur de responsabilité civile automobile indemnise directement son assuré pour les dommages matériels qu'il a subis et qui ont été contradictoirement constatés par un PV de constat amiable. Il procède à cette indemnisation en lieu et place de l'assureur du tiers civilement responsable contre lequel il exercera après paiement, un recours partiel ou sans partage** ».

De cette longue définition, il convient de retenir que le système IDA ne peut jouer que lorsqu'un accident de la circulation, aux conséquences exclusi-

vement matérielles,

- Oppose deux véhicules assurés;

- Survient sur le territoire camerounais ;

- Porte sur des dommages dont l'évaluation ne saurait excéder 500.000 F CFA ;

- Est matérialisé par un PV de constat amiable (en lieu et place de celui de Police ou de Gendarmerie).

Ce nouveau vocable va entraîner une grande révolution :

1- Les assurés sont désormais maîtres de leur destin dans le processus d'indemnisation : la matérialité des faits et conséquences s'établit désormais au moyen d'un PV de constat amiable contradictoire réduisant ainsi les délais actuels de délivrance des PV.

2- Les principaux bénéficiaires du système IDA seront les assurés : les recours pour compte clients commués, en recours subrogatoires subiront une diminution en nombre; la garantie RC jadis illimitée connaîtra

**IDA** INDEMNISATION DIRECTE DE L'ASSURÉ

**Avec IDA, terminées les longues procédures. Mon Assureur s'en charge !**

En cas d'accident, bénéficiez d'une \*Indemnisation Directe de l'assuré auprès de votre propre assureur

ASAC

une limitation conventionnelle ; les délais de paiement seront désormais moins longs car la moyenne passera de deux ans à trois mois.

3- La procédure d'indemnisation au titre de la garantie « RC » est la même que celle édictée en « Dommages tous accidents » ;

4- Les gestionnaires de sinistres, habitués à exercer les recours, seront désormais juges et parties selon les cas car ils

devront désormais en toute impartialité et objectivité opérer un véritable changement des mentalités.

5- La célérité dans le traitement des dossiers contribuera à l'amélioration de l'image de marque suffisamment écornée des assureurs.

**AYINDA Germain**  
Vice-Président du Comité Adhoc IDA



## VIE DE L'ASAC

### CENTRALISATION DES ATTESTATIONS D'ASSURANCES AUTOMOBILE

# Traçabilité et plus de sécurité

*La centralisation des attestations d'assurances automobile effective depuis le premier janvier 2019, avec la mise en circulation de ces nouvelles pièces, va non seulement contribuer à la lutte contre la fraude en assurance, mais aussi garantir la traçabilité et la sécurisation de la collecte du Droit de Timbre automobile désormais collecté par les compagnies d'assurances.*



Depuis le 1er janvier dernier, des innovations sont observées l'attestation d'assurance automobile, un document que l'assureur remet à tout assuré qui souscrit à un contrat d'assurance automobile. Désormais, en plus des informations sur l'identité de la personne propriétaire du véhicule assuré, l'immatriculation et la durée du contrat, la nouvelle attestation dispose d'un hologramme de sécurité couleur argent, contenant le logo de l'Association des Sociétés d'Assurances (ASAC) et une centralisation du circuit de commande et d'approvisionnement. Cependant, le document reste le même du point

de vue de la forme.

Pour monsieur Théophile Gérard MOULONG, Président de l'ASAC, la centralisation de la commande des attestations d'assurance automobile trouve sa justification dans la nécessité d'avoir des attestations d'assurance qui ne soient pas facilement contrefaites.

**«Il fallait bien que nous passions à la centralisation, à la fois pour lutter contre la non assurance, réduire le nombre de fausses attestations et lier chaque attestation à la compagnie qui l'aurait effectivement commandée et qui l'aura émise.»**

L'assurance automobile étant la porte d'entrée par laquelle les usagers entrent en contact avec les assurances, l'image négative que cette branche renvoie au grand public trouve sa raison dans le règlement des sinistres, source de multiples incompréhensions. Et pour cause, la fraude, la non assurance, et le non-respect des procédures en cas de sinistre.

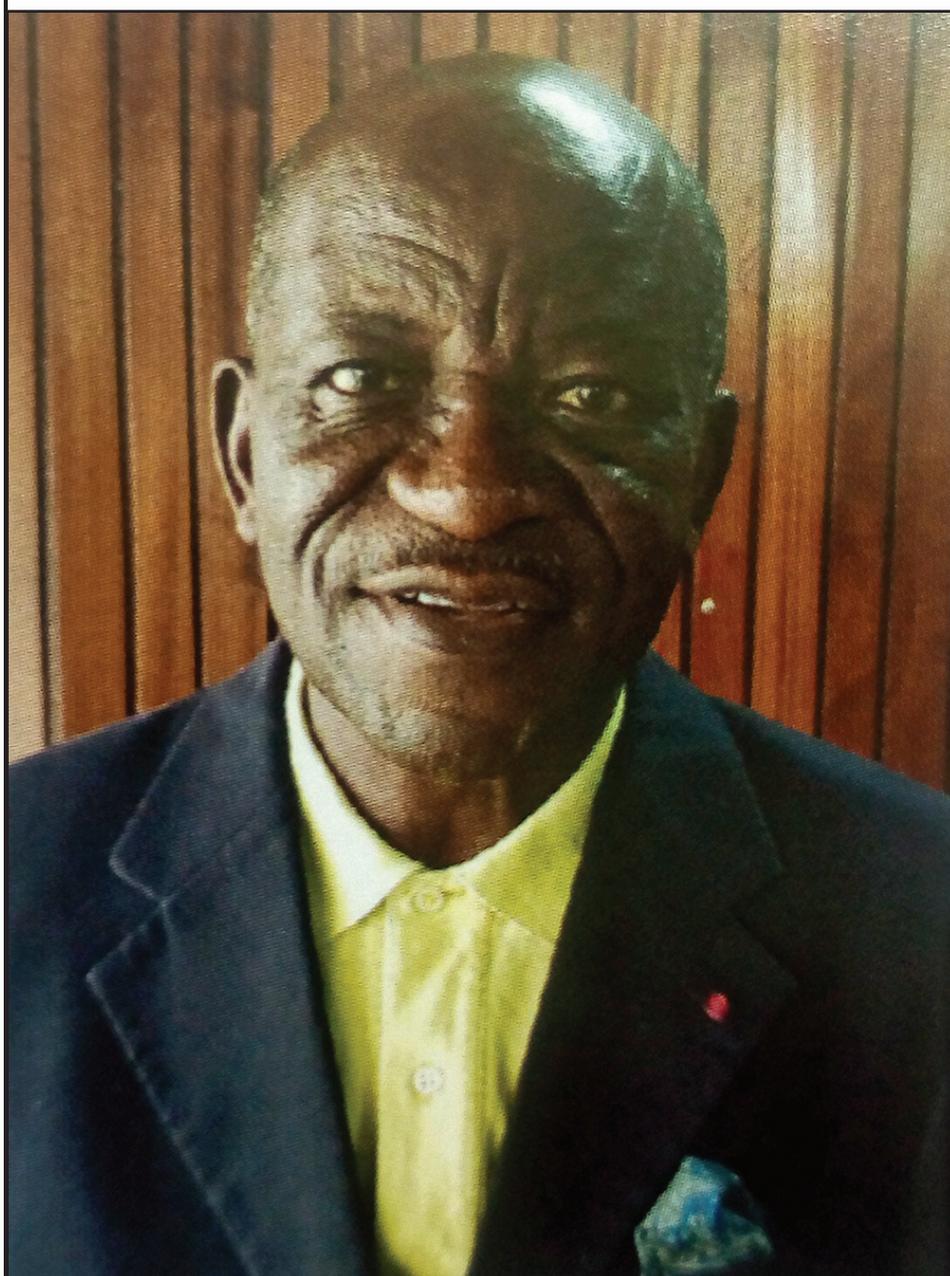
Le président de l'ASAC indique d'ailleurs que la centralisation n'est qu'une étape du processus d'assainissement de la branche automobile, qui pour être total doit aboutir à la digitalisation et la dématérialisation de la souscription automobile.

CPA



## VIE DE L'ASAC

### LA MUTUELLE DES ASSUREURS FÊTE SES 10 ANS



La Mutuelle Nationale des Assureurs (MUNAS) sort des fonts baptismaux le 10 Janvier 2009 à la faveur de son Assemblée Générale Constitutive formée de toutes les personnes ayant matérialisé leur adhésion jusqu'à cette date. Il y avait du monde, du beau monde du secteur des assurances. Une seule ambition : créer une association de secours mutuel entre le personnel du

secteur, « *sans distinction d'âge, de grade, de statut, de sexe, de religion ou de nationalité* » et promouvoir un esprit de corps, de solidarité, entraide, assistance physique et morale. Pari audacieux dans un secteur où l'individualisme semble être la règle, l'indifférence et les barrières aussi.

Que le planton ou le chauffeur se retrouve avec son Directeur Général dans une même asso-

ciation; qu'un employé d'une structure X côtoie plusieurs autres de structures différentes pour partager les joies et les peines... Assurément, la MUNAS avait anticipé sur le « vivre-ensemble » très à la mode aujourd'hui.

Hommage à tous les membres du Comité Provisoire mis en place par l'ASAC et qui pendant près de trois mois avaient travaillé sur le projet des statuts. Nous saluons la mémoire des Mutualistes qui nous ont quittés. Nous ne les oublions pas. Selon la formule consacrée, beaucoup a été fait... et beaucoup reste à faire. Restons attentifs aux préoccupations des membres.

Ayant choisi le décès comme prestation de démarrage, toutes les hypothèses envisagées ne donnaient pas 6 mois de vie à la MUNAS. 10 après, il y a lieu de se féliciter mais sans triomphalisme. C'est une grâce. Nous lançons un appel à tous les rangs pour qu'ensemble, nous puissions porter haut encore le flambeau de la MUNAS. Nous devrions franchir la barre de 1000 membres cette année-anniversaire. La MUNAS a une durée illimitée et jouit d'une personnalité juridique propre.

Les activités retenues sont : une messe d'action de grâce, des visites aux Autorités, une remise de dons et une Soirée de Gala. Joyeux Anniversaire. Que Dieu Tout Puissant nous bénisse tous...

**BOYA Alexandre**  
Officier de l'Ordre de la Valeur

# Une autre approche de l'assurance du particulier ...

Une équipe de professionnels chevronnés de l'assurance du particulier vous accompagne tout au long de votre vie.

Une gamme de produits et de services variés et adaptés à vos besoins et à votre revenu.

Blueprint : 342.76.47



Assurance Automobile



Contrat OR



Assurance Maladie

Diamant



Assurance Multirisque habitation / Bureaux



Assurance Individuelle Accident



Assurance voyage

Et toutes autres assurances dommages.



GARANTIE MUTUELLE DES CADRES

*Pour nous, l'essentiel c'est vous !*

**Siège Social**

Immeuble le Cauris,  
Rue Alfred Saker  
B.P. : 1965 Douala  
Tél.: +237 343 21 33 / 343 21 34  
343 21 36  
Fax: +237 343 21 37  
E-mail: gmcdirection@yahoo.fr

**Agence de Yaoundé**

Immeuble Soppo Priso,  
En face CRTV Radio  
B.P.: 7146 Yaoundé  
Tél.: +237 221 48 98 / 221 48 99  
Fax: +237 221 46 51  
E-mail: gmcdirection@yahoo.fr

Et un vaste réseau d'intermédiaires.



## VIE DE L'ASAC

### M. Richard LOWE a été élevé au titre de CEO africain de l'année 2018 lors de l'Assemblée Générale de l'OAA



*La remise des prix de la 4<sup>ème</sup> édition de l'African Insurance Awards a eu lieu le 7 mai 2018 à Accra (Ghana). Trois récompenses ont été décernées lors de cette cérémonie organisée par Africa Re, en marge de la réunion annuelle de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) :*

- o Le prix de la « Société d'assurance de l'année », a été octroyé à FBN Insurance, Nigéria.
- o Le prix de l'« Innovation de l'année », a été attribué à Jubilee Insurance, Kenya.
- o Le prix du « CEO de l'année », a été décerné à Richard Lowe, PDG d'Activa Assurances, Cameroun.

# Wafa Assurance

## Un assureur universel au service de l'Afrique



Leader de l'assurance au Maroc, Wafa Assurance a développé une très large gamme d'expertises qui en font aujourd'hui une compagnie d'assurance universelle. Cette expérience et ces expertises, Wafa Assurance les met aujourd'hui au service de l'Afrique pour couvrir tous les besoins des Africains, particuliers comme entreprises, en matière d'assurance Vie et Non-Vie. Une mission qui porte déjà ses fruits en Tunisie, au Sénégal, au Cameroun et en Côte d'Ivoire où la compagnie est implantée et s'étendra bientôt à d'autres pays du Continent.



تأمين الوفاء  
Wafa Assurance



# Hommage à madame CASALEGNO née CHANAS Jacqueline

Je voudrais en cette douloureuse circonstance, celle du décès de madame Jacqueline CASALEGNO, ancienne Présidente Directeur Général de Chanas Assurances, adresser au nom de mes collègues Directeurs Généraux, membres de l'Association des Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC) et en mon nom propre nos sincères condoléances à monsieur le Président du Conseil d'Administration, à la Direction Générale et à tout le personnel de Chanas Assurances.

Je vous prie de bien vouloir transmettre à la famille si durement éprouvée, la compassion émue de tous les acteurs de notre industrie dont elle était un dignitaire.

Pionnière, Madame CASALEGNO restera une figure éminente de l'histoire de l'assurance au Cameroun.

Elle a eu un riche parcours que d'autres orateurs peuvent retracer mieux que moi. Je voudrais souligner l'empreinte de madame CASALEGNO dans la vie de l'Association. Elle fût de ce point de vue, un modèle.

D'abord, elle voulait le meilleur pour notre industrie et pour cela, elle prenait les devants pour montrer l'exemple. Pour tous les événements concernant notre secteur d'activités, elle était aux avant-postes, soucieuse de porter haut le flambeau avec Chanas

en tête dans les meilleurs packages de sponsoring de tous les événements majeurs de l'association. C'est dans cet ordre d'idée qu'elle sera durant de nombreuses années le premier soutien financier de « Assurances & Sécurité », le magazine de notre Association en souscrivant systématiquement la 4ème de couverture, la plus chère.

L'équipe de football de Chanas bénéficiait d'un encadrement matériel exceptionnel en plus de sa présence au stade pour l'encourager.

Au plan social, elle s'est distinguée parce que, ce n'est un secret pour personne qu'en matière de traitement salarial, il y avait sur notre marché, Chanas puis les autres. Sur le plan de la couverture santé, elle a sauvé des vies parce qu'elle ne lésinait pas sur les moyens à engager pour que ses collaborateurs aient accès aux soins médicaux les plus appropriés, même en cas de nécessité d'évacuation sanitaire. Elle avait une longueur d'avance sur la RSE des entreprises à travers des œuvres sociales pour les couches défavorisées.

C'est un modèle de discipline collective, à jour de ses cotisations annuelles.

Elle avait la réputation d'être caractérielle. Impitoyable avec ses concurrents et bien plus avec ses adversaires. C'était une gagnieuse qui se battait toujours pour la première place. Elle fai-

sait montre d'une mémoire phénoménale dans la connaissance de ses dossiers ;

Derrière ce caractère trempée, il y avait une certaine modestie. Elle aimait à dire que Chanas, ce n'était qu'une PME. Elle a fait souvent montre d'une grande capacité d'écoute compatissante dans la vie privée de son personnel. Elle avait ses souffrances et ses douleurs silencieuses qu'elles dévoilaient rarement. Une délégation du Secrétariat Général de l'ASAC venue lui adresser ses condoléances suite au décès de son compagnon a été surprise de la voir céder à l'émotion qui l'étreignait. Il est probable qu'elle ait été souvent incomprise.

Chanas, compagnie d'assurance a toujours été membre du Bureau Exécutif de l'Association. Soutien loyal des Présidents qui se sont succédés.

Madame la Présidente, merci pour cet apport inestimable et pour l'amour de notre pays le Cameroun dont vous aviez épousé plus que la nationalité, la riche culture dans sa diversité.

Vous resterez un apôtre du vivre ensemble qui est un impératif absolu pour l'avenir du Cameroun.

Un baobab est tombé. Le sage Hampaté Bâ dira : **« une bibliothèque brûle. »**

Reposez en paix.



NECROLOGIE





## Edouard Valentin a tiré sa révérence

*Edouard Valentin, magna du secteur des assurances au Gabon est décédé récemment à Montpellier en France à l'âge de 80 ans.*

Installé au Gabon dans les années 70, Edouard Valentin deviendra l'un des hommes d'affaires français très prospères dans le pays. Il est très proche de la famille Bongo Ondimba qui dirige le Gabon. Edouard Valentin est d'ailleurs le beau-père d'Ali Bongo Odimba. Edouard Valentin, 80 ans, était patron de la compagnie Ogar-Vie, premier groupe d'assurances du pays Gabon. Il présidait le conseil d'administration de la puissante Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-RE).

L'unique principal choc de son amour pour la Gabon, il aura subit sur une terrasse parisienne en juin 2017. Des activistes gabonais l'avaient sérieusement "bizuté" malgré son grand âge. Sans risposter, l'homme d'affaires avait été tiré de ces sales draps par la police française.



chanas assurances s.a.

depuis  
**1953**

**Au service  
des Entreprises  
et des Hommes**



**chanas assurances s.a.**

**Assurances Transport  
Assurances Santé et Assistance  
Assurances aux Biens  
Assurances de Responsabilité  
Assurances Crédit  
Assurances Caution**



Siège Social 1, Rue du DWARF - B.P. : 109 Douala - Bonanjo  
Société anonyme au capital Social de 6.051.116.000 FCFA  
Tél. : (237) 233 42 14 74 / 699 30 27 13 / 676 80 39 83 - Fax : (237) 233 42 99 60 - E-mail [chanas@chanasassurances.com](mailto:chanas@chanasassurances.com)  
Site Web : [www.chanasassurances.com](http://www.chanasassurances.com)



# FORUM

## ASSURANCE-CIMA

# la solution CISCO Consulting pour faire face au capital minimum

*Au forum des marchés organisés par la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), les 8 et 9 novembre 2018 à Cotonou, la CIMA a présenté un état des lieux de la mise en œuvre de la décision prise par le Conseil des ministres des assurances de la zone Franc, de relever le capital social des sociétés d'assurances et le fonds social des mutuelles d'assurances pour se conformer aux normes internationales et pour la solidité financière des sociétés d'assurances. Cissé Abdou, un expert reconnu sur le marché de la zone CIMA, qui a participé au forum nous livre ses impressions.*



**M. Cissé, vous revenez du forum de Cotonou où la CIMA a présenté la situation des compagnies d'assurances relative à l'augmentation de capital : quelles sont vos premières impressions ?**

A la synthèse des informations fournies par les compagnies concernées (rapports trimestriels au 31 juillet 2018), la CIMA fait le constat suivant :

- 87 sociétés anonymes sur un total de 180 entités assujetties ont transmis au Secrétariat General de la CIMA un rapport, soit un taux de transmission de 48%.
- L'analyse des rapports permet de constater que sur ces 87 entités, seulement 20 sociétés dont 4 sociétés d'assurance Vie, ont le capital minimum de 3 milliards de FCFA exigé pour 2019 par la nouvelle réglementation. Ce nombre est réduit à 14 entreprises

d'assurances lorsque l'on tient compte de l'exigence de fonds propres du règlement n°007 /CIMA/PCMA/CE/2016.

- Des efforts de recapitalisation s'avèrent donc nécessaires (selon la CIMA) pour 73 des 87 entreprises d'assurances ayant transmis leur rapport dans les délais au Secrétariat General de la CIMA, soit une proportion non satisfaisante de 84%

Par ailleurs, à la revue des fonds propres des entreprises d'assurances sur la base des dossiers annuels transmis par ces dernières à la clôture de l'exercice 2017, la CIMA fait le constat suivant :

- 42 sociétés anonymes d'assurances sur 172 ayant transmis le dossier annuel, soit 24%, disposent d'un capital social supérieur ou égal à 3 milliards de FCFA. Cependant, seules 33 d'entre elles respectent le ratio minimum des fonds propres de 2,4

milliards de FCFA (80% de 3 milliards de FCFA)

- 3 sociétés d'assurances mutuelles sur 8 ayant transmis le dossier annuel, soit 38%, disposent d'un fonds d'établissement d'au moins 2 milliards de FCFA.

Sur la base des statistiques présentées par la CIMA au forum, le constat est clair : la convergence des compagnies vers la nouvelle réglementation ne sera pas uniforme car le marché des assurances est très loin du compte ; si la CIMA souhaite accompagner les compagnies vers une solution, elle doit favoriser des études d'impacts pour revoir les principes de la nouvelle réglementation. Pour réformer en profondeur la zone CIMA, il est nécessaire de réaliser des études d'impacts tant quantitatives que qualitatives, à travers des projets auxquels les cadres supérieurs des compagnies d'assuran-





# FORUM

## ASSURANCE-CIMA

ces seront associés. Aussi, La CIMA et la FANAF doivent impérativement tracer une trajectoire pour inciter les Etats africains à s'investir dans le marché des assurances (en rendant obligatoire certaines garanties) ; en effet, tant que le chiffre d'affaires des compagnies n'aura pas atteint un certain niveau, le secteur ne jouera pas son rôle dans l'émergence économique.

***Pour les raisons de l'augmentation de capital, la CIMA évoque la conformité aux normes internationales et la solidité financière des sociétés d'assurances. En quoi ces deux raisons peuvent-ils engendrer une exigence de capital de 5 milliards FCFA?***

Pour la solidité financière, le capital requis ne doit pas être arbitraire, mais fixé en adéquation avec les risques encourus par les compagnies d'assurance. Or, à ce jour, nous n'avons pas connaissance d'études d'impacts qui justifient les 5 milliards de capital.

Au sujet de la conformité aux normes internationales, aujourd'hui deux normes sont d'actualité : les normes comptables internationales, IFRS (marquées par la juste valeur) et le projet européen SOLVABILITE 2 (marqué par une exigence de capital). A ce stade de la réflexion, je pense qu'il est nécessaire de comprendre la philosophie de la réforme Solvabilité 2. En effet, l'absence de sensibilité à l'ensemble des risques inhérents au bilan des compagnies d'assurances européennes est une des principales raisons de l'abandon du régime prudentiel Solvabilité 1 au profit du projet de réforme Solvabilité 2.

Il faut reconnaître aujourd'hui que le marché des assurances de la zone CIMA est encore sur une variante du régime Solvabilité 1, calqué sur le modèle français, qui avait été bâti dans les années 1970, révisé en 2002, sous les caractéristiques suivantes : des provisions suffisantes, des actifs admissibles comptabilisés en coûts historiques et une marge de solvabilité indexée sur les provisions en assurance vie et sur les cotisations et les

charges de sinistres en assurance non-vie. L'actif du bilan est marqué par des placements sécurisés, liquides, rentables et dispersés, permettant le règlement intégral des engagements de l'assureur ; le passif caractérisé par des fonds propres supérieurs au minimum de marge, des provisions techniques suffisantes et évaluées en hypothèses prudentes.

La convergence européenne du régime de Solvabilité 1 vers le régime de Solvabilité 2 s'appuie sur les principes majeurs suivants :

- une vision économique du bilan (juste valeur à la place d'une comptabilité en coût historique)
- une approche fondée sur des principes plutôt que sur les règles
- des exigences de capital en conformité avec le profil de risque des compagnies
- un renforcement de la gouvernance

**« Pour réformer en profondeur la zone CIMA, il est nécessaire de réaliser des études d'impacts tant quantitatives que qualitatives, à travers des projets auxquels les cadres supérieurs des compagnies d'assurances seront associés. »**

pour une bonne gestion des risques par les compagnies

- un réel contrôle des groupes

Cette réforme impose aux compagnies européennes un capital de solvabilité requis (SCR) et un capital minimum requis (MCR) en complément.

Le SCR est conçu comme le capital économique nécessaire à une compagnie d'assurance ou de réassurance pour exercer son activité et continue à l'exercer. Techniquement, il doit correspondre au montant de fonds propres à détenir pour limiter à 0.5 % la probabilité de ruine de la compagnie, sur un horizon d'une année (alors que le taux de défaut sur les 150 dernières années est de 0,03% en moyenne pour le secteur assurance en Europe, très éloigné de la norme Solvabilité 2 qui veut garantir un environnement à 0,5%).

Le MCR est conçu comme un niveau

minimum de sécurité en dessous duquel les ressources financières de la compagnie d'assurance ne devraient pas tomber ; c'est donc une exigence de capital sensible aux risques, et fondée sur un calcul prospectif (un niveau d'alerte permettant à l'autorité de contrôle d'intervenir à temps).

Rappelons que sous solvabilité 2 (comme d'ailleurs sous le régime prudentiel solvabilité 1) les exigences de SCR et MCR devront être couvertes par des fonds propres (ressources disponibles pour faire face aux risques encourus et pour absorber les éventuelles pertes financières si nécessaire).

Il faut bien noter que pour les compagnies européennes, qui peuvent souscrire partout sur le continent, le seuil de plancher absolu prévu par la norme Solvabilité 2 ne dépasse pas 2,5 milliards de francs CFA (en assurance

non-vie et en réassurance) et ne dépasse pas 3,7 milliards de francs CFA (en assurance vie) ; une raison de plus pour revoir les 5 milliards en zone CIMA.

Aussi, Solvabilité 2 est en projet depuis plus de 14 années et n'est toujours pas bouclée (ma position par rapport à cette réforme est détaillée dans mon article de février 2017 publié dans votre journal).

Donc, se conformer à des normes internationales peut être entendu, mais en tenant compte de la structure économique de l'espace CIMA et des réalités que vivent les compagnies africaines.

***Comment jugez-vous la comparaison effectuée par la CIMA avec le marché nigérien où le régulateur a triplé ses exigences de capital ?***

Comme cet accident qui s'est produit à AWAE (Cameroun), où un ensemble de véhicules immatriculés et assurés au TCHAD, s'est encasté dans la maison d'un riverain. Que faire face à ce genre de situation?

### En cas d'accident de la circulation

Avec un véhicule adverse assuré dans un pays de la CEMAC autre que le vôtre ou avec un résident (piéton ou passager à bord) d'un autre Etat.

### La solution assurance existe

Le Bureau National de la Carte Rose CEMAC se charge d'obtenir de la compagnie d'assurance de l'auteur et dans les meilleurs délais le règlement de votre sinistre.

### Comment en bénéficier?

- L'assureur a obligation de vous délivrer votre carte rose aux mêmes durée et dates de validité que votre assurance automobile, elle vous coûtera 1000 CFA: [exigez là!](#)
- faites constater le sinistre par la police ou la gendarmerie ou à défaut un huissier de justice
- munis de votre carte rose et de votre assurance en cours de validité, déclarer votre accident auprès du Bureau National du lieu de survenance de l'accident ou de l'agence de toute compagnie ou intermédiaire d'assurance le plus proche.
- Relevez le nom ou l'adresse du Bureau ou de l'agence où vous avez déclaré votre accident
- Adresser une copie de votre déclaration à votre assureur dès votre retour dans votre pays de résidence

### Notre adresse pour le Cameroun

Bureau National Carte Rose CEMAC, Immeuble ex SOCAR  
 Entrée F, 3e étage, porte 203 - B  
 BP 1136 - Douala  
 33 42 28 09 / 77 77 57 86

E-mail: [bureau nationalcarterosecmr@yahoo.fr](mailto:bureau nationalcarterosecmr@yahoo.fr)



**CARTE ROSE** Valable du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE AUTOMOBILE CEMAC**

1. Nom et adresse de l'Assuré : \_\_\_\_\_

5. Immatriculation : \_\_\_\_\_

7. Nom et adresse de la société d'Assurance : \_\_\_\_\_

10. Usage ou catégorie du véhicule : \_\_\_\_\_

2. Police originante N° au \_\_\_\_\_

3. Valable du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

4. Marque et type du véhicule \_\_\_\_\_

6. N° du chassis ou du moteur \_\_\_\_\_

8. Nom et adresse du Bureau Emetteur \_\_\_\_\_

9. Signature et cachet de l'Emetteur \_\_\_\_\_

11. Liste des pays dans lesquels cette carte est valable : \_\_\_\_\_

Cameroon, Gabon, Congo, Tchad, Guinée Equatoriale, Tchad

Carte créée par Acte n° 2/980-IDEAC-990-DE-31 du 5 Juillet 1998





# FORUM

## ASSURANCE-CIMA

Personnellement, je ne suis pas favorable à une telle comparaison. L'assurance se mesure selon le contexte économique, social, culturel et financier de l'environnement où elle est pratiquée. L'activité économique de la seule région de Lagos génère un PIB qui dépasse celui de Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun réunis.

***La conclusion de cette note de la CIMA est marquée par l'attachement du conseil des ministres des assurances à la mise en œuvre de la réforme et traduit une possible mise sous administration provisoire pour les compagnies ne respectant pas la réglementation à l'échéance, en vue d'un transfert d'office du portefeuille à des sociétés agréées qui en feraient la demande et d'une liquidation pour les autres. C'est quand même inquiétant ?***

Effectivement, une telle décision peut déstabiliser nos assureurs. C'est d'autant plus inquiétant pour des acteurs comme le groupe CISCONSULTING-SOLVUSEO, car nous avons le devoir d'accompagner le marché vers des solutions durables et tangibles permettant aux assureurs de participer à l'émergence de l'Afrique et surtout éviter que nos compagnies soient absorbées par des multinationales. Mais une porte de négociation nous est ouverte car, comme l'indique la note, le conseil des ministres a demandé par ailleurs au secrétariat général de réfléchir déjà aux solutions ou mesures pour les sociétés défaillantes à la date butoir ; il faut en profiter.

### ***Que propose le groupe CISCONSULTING-SOLVISEO ?***

Nous proposons une solution en deux étapes :

**Etape1 :** Les marchés de la zone peuvent solliciter la CIMA, afin qu'elle autorise les assureurs, comme c'est le cas en Europe, à couvrir sans limite leur marge de solvabilité avec leur valeur actionnariale classique (Capital Social + Réserves + Report à nouveau)

complétée par le Fonds de Commerce de l'assureur (Valeur Actuelle des Profits Futurs nets du coût du capital et nets d'impôts). Cette valeur actionnariale complète (encore appelée valeur libre d'engagement) est considérée sous la norme Solvabilité 2, comme des capitaux propres de première qualité. Une telle mesure est acceptée sur le plan international et se justifie financièrement.

Cette valeur actionnariale complète, en vision économique du bilan de l'assureur, mesure exactement la marge Actif-Passif de l'assureur. Ce passage du bilan comptable classique au bilan économique obligera toutes les compagnies à pratiquer la Gestion Actif / Passif.

La CIMA doit l'accepter car, elle doit reconnaître qu'en faisant évoluer le capital de 1 à 5 milliards, elle demande aux assureurs de mettre en pratique l'optimisation de leur marge Actif-Passif, de limiter les coûts de Fonds Propres relatifs à la réalisations de leurs risques, de mettre en pratique

WISEO propose une offre technique et une offre financière aux compagnies qui souhaitent compléter progressivement leur capital économique, afin de respecter la réglementation.

L'offre technique consiste à Valoriser périodiquement, via un logiciel de gestion Actif-Passif, l'ensemble des portefeuilles de toute compagnie demandant un financement. La valorisation qui sera effectuée servira aussi de piste d'audit pour la CIMA. (Le logiciel en question est déposé à l'INPI).

L'offre financière consiste à monétiser cette valeur de la compagnie par le biais d'un FONDS de financement que notre cabinet d'affaires a adossé à des banques et autres entités financières de la zone. Les mandats de financements sont déjà déposés auprès de notre banque partenaire.

Nous exposerons ultérieurement les conditions de financement, les modalités de remboursement de l'assureur ainsi que les options en cas de défaut de remboursement de l'assureur.

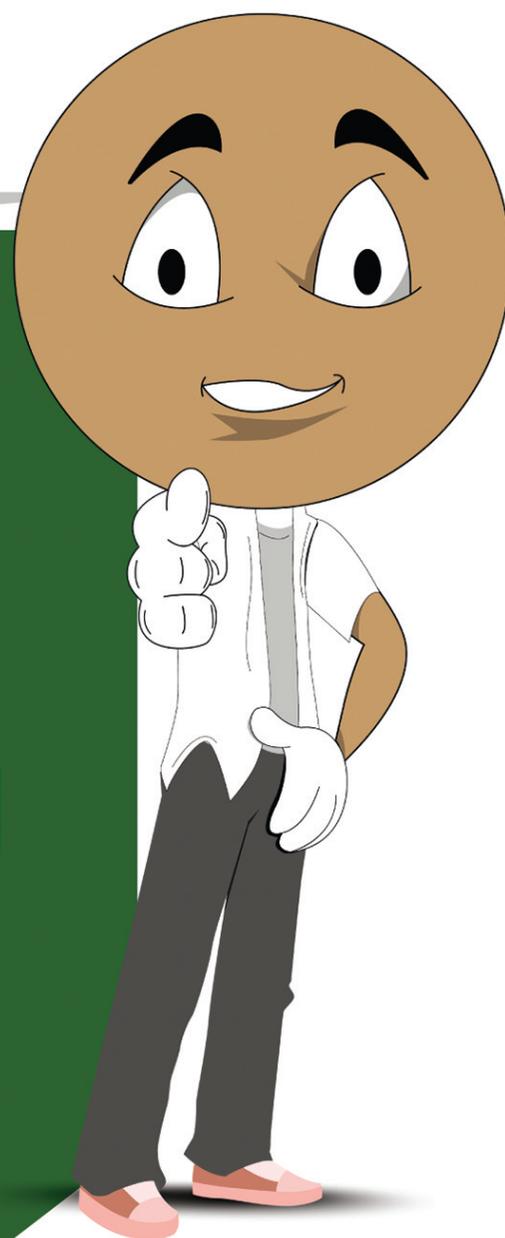
Comment décrivez-vous brièvement

**«L'assurance se mesure selon le contexte économique, social, culturel et financier de l'environnement où elle est pratiquée. L'activité économique de la seule région de Lagos génère un PIB qui dépasse celui de Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun réunis. »**

une gestion rigoureuse de leur Marge de Solvabilité, de mettre en pratique la mesurer de la Richesse Patrimoniale de leur entreprise par la valorisation économique et prospective, de créer une valeur actionnariale croissante et régulière : elle demande donc implicitement aux compagnies de mettre en pratique la Gestion Actif-Passif. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons consacré tous nos séminaires 2018 à la pratique de la gestion Actif-Passif.

**Etape2 :** En partenariat avec deux entités financières d'Afrique subsaharienne, la branche Cabinet d'Affaires du groupe CISCONSULTING-SOL-

la mise en œuvre d'une telle solution ? Nous commencerons par demander à la CIMA de mettre en place une cellule de travail qui regroupera le comité des experts zone CIMA et nous, (nous acceptons éventuellement la présence des experts en Solvabilité 2 venant de Paris, au choix du conseil des ministres), pour fixer les grandes lignes de la solution et un chronogramme d'exécution. Parallèlement, nous restons disponibles pour parcourir l'ensemble des marchés de la zone CIMA et exposer notre solution.



N°

1

dans la digitalisation  
**des services d'assurance vie**  
au Cameroun et en Afrique centrale

▼ [www.acamvie.com](http://www.acamvie.com)

---

ACAM Vie (Assurances du Cameroun – Vie), Société anonyme avec conseil d'administration régie par le Code des assurances, Agréée par Arrêté n°00607 MINFI du 09 novembre 2016, Siège social : 124 Rue de la Motte Piquet, BP 2000, Douala (Cameroun).



## Point de vue d'un actuair

La CIMA, autorité de contrôle des assurances de 14 pays africains, a instauré en 2016 une provision de gestion destinée à ce que les compagnies puissent faire face à des déséquilibres futurs de gestion. C'est-à-dire à anticiper que les ressources (les chargements et frais prélevés sur les contrats) puissent être inférieures aux dépenses (frais généraux, commissions d'acquisition). Et ce, indépendamment des perspectives de gains ou de pertes techniques (essentiellement liées aux écarts de mortalité) ou financières.

Cette provision a été décrite comme étant une charge trop importante imposée dans un contexte où de nombreuses compagnies n'avaient pas encore atteint de chiffre d'affaires suffisant, et instaurée sans qu'elles aient le temps pour modifier leur business model afin de mieux s'adapter à cette nouvelle contrainte. Son application a donc été repoussée, la CIMA convenant de pouvoir améliorer la définition de cette provision.

Revue en 2018, la nouvelle définition permet de tenir compte des bénéfices techniques et financiers. Ce qui revient à calculer, par catégorie de contrat, un compte de résultat (très proche de l'état C1) et de ne tenir compte que des catégories défi-

citaires en moyenne sur les 3 dernières années.

Ce déficit moyen doit être projeté sur la durée moyenne résiduelle des contrats (ou sur une durée fixée par la réglementation pendant une période transitoire). Pour illustrer, si sur une catégorie de contrat, par exemple les assurances individuelles en cas de vie, l'assureur a connu des pertes moyennes de 100 MXAF, quelles qu'en soit les raisons structurelles ou contractuelles, il pourrait être amené à constituer une provision de l'ordre de 440 MXAF. Soit 100 MXAF chaque année pendant 5 ans, actualisés au taux moyen de ses rendements financiers passés.

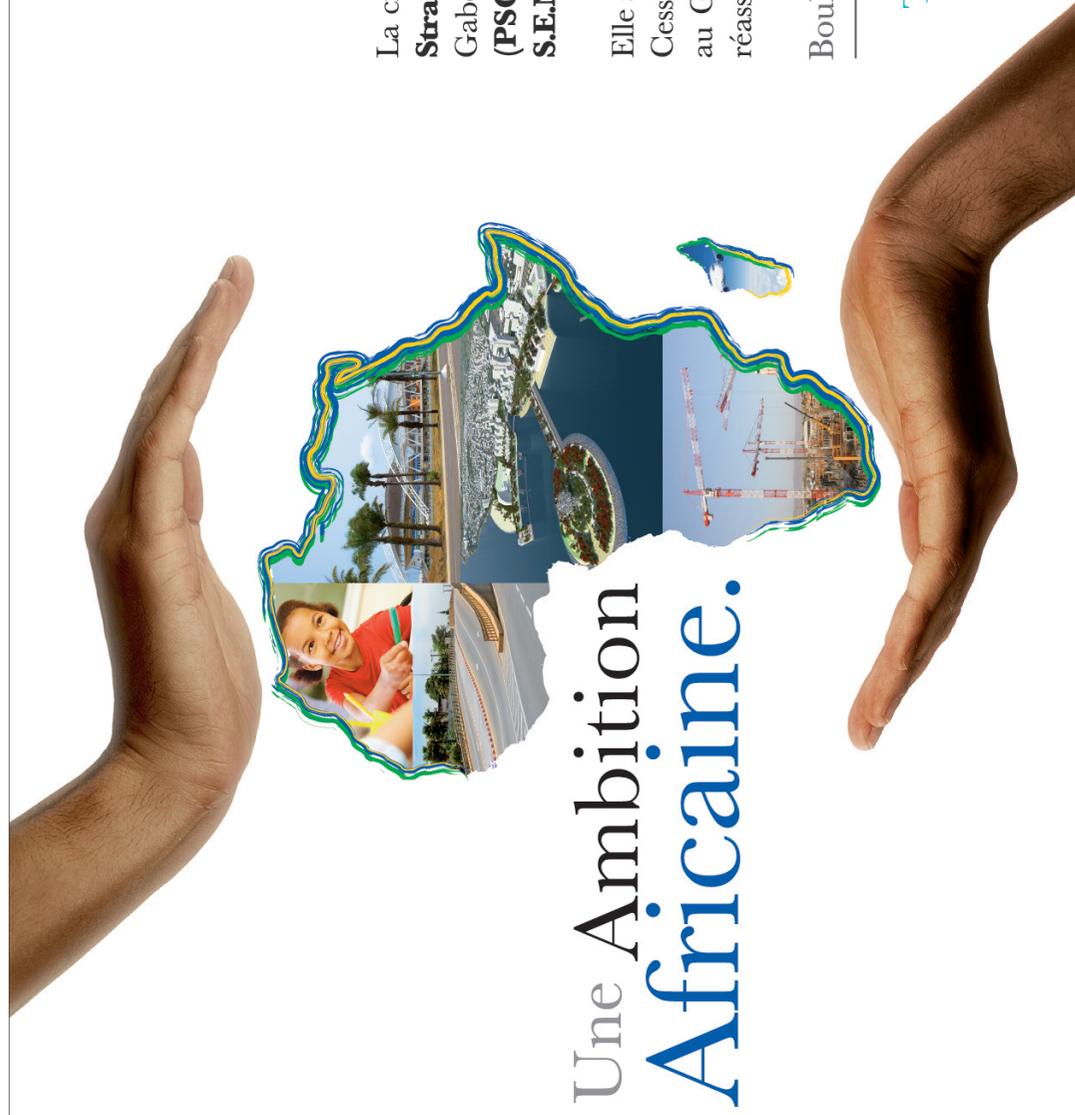
Cette approche simplifiée peut être critiquée sur les points suivants :

- D'un point de vue actuariel : le profil de rentabilité d'un contrat est loin d'être linéaire. En particulier pour des contrats à forte composante de risque (emprunteur par exemple). La provision de gestion peut créer de fort décalage de valeur entre le bilan et la valeur économique du portefeuille
- D'un point de vue managérial : l'introduction des profits techniques et financiers dans la provision de gestion dénature sa destination et risque de ne pas

permettre de protéger l'assuré et de continuer à masquer les compensations implicites. Ce nouvel outil de pilotage ne permet pas d'identifier clairement la marge déficitaire liée à la gestion, et son coût sur la valeur de l'entreprise

A noter que, dans certaines compagnies d'assurance, il circule une formule qui conduirait à ne projeter qu'un seul déficit futur au terme de la durée résiduelle. Comme si le contrat ne connaîtrait pas de pertes pendant toutes les années futures sauf la dernière année. Dans notre exemple précédent, la compagnie serait amenée à provisionner 82 MXAF, ce qui serait très éloigné de l'esprit du texte.

Pour conclure, on peut tout de même saluer l'introduction dans la réglementation de cette provision car elle crée une réelle avancée dans l'appréhension du risque par les assureurs vie. Ceci devrait les conduire à revoir plus en profondeur leur chaîne de valeur, la structure de gestion, la tarification, à réaliser systématiquement des business plan réalistes avant de lancer un nouveau produit et à évaluer la valeur de leur portefeuille annuellement.



## SCG-Ré

Société Commerciale Gabonaise de Réassurance

La création de la SCG-Ré, filiale du **Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS)** s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique économique du Gabon, clairement déployée dans le **Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE)** à travers le pilier « **Gabon des Services** » et impulsée par **S.E.M le Président de la République, Chef de l'Etat, Ali BONGO ONDIMBA**

Elle a pour mission de gérer, au nom et pour le compte de l'Etat Gabonais, la Cession Légale sur les primes et cotisations des sociétés d'assurances exerçant au Gabon. Par ailleurs, sa vocation s'étend également aux acceptations en réassurances conventionnelles (Facultatives et Traités) du Continent.

Boulevard de Frère Macaire (Face Aéroport International Léon Mba)

B.P. : 6757 Libreville Gabon

Tél. : (241) 01 44 28 44 / 01 44 28 45 • Fax : (241) 01 44 28 46

Email : [infos@scg-reass.com](mailto:infos@scg-reass.com) • Site web : [www.scg-reass.com](http://www.scg-reass.com)



**Solidité • Expertise • Vision**

**Africa Re est noté :**

Standard & Poor's (Solide / Stable)

A.M. Best (Excellent / Positive)



**Siège :**

Lagos, Nigeria.

**Bureaux :**

Casablanca

Le Caire

Abidjan

Ebene

Nairobi

Lagos

**Filiales :**

Johannesburg (ARCSA)

Le Caire (Africa Retakaful)

**Bureau local :**

Addis-Abeba

[www.africa-re.com](http://www.africa-re.com)